

Loiret  
Nature  
Environnement



© LNE

2015

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS



# Sommaire

**Nos actions d'inventaires et expertises ..... p. 2**

**Nos actions en faveur du développement durable ..... p. 20**

**Nos actions de sensibilisation ..... p. 23**

**La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin ..... p. 26**

**Le programme "Pesticides, comment s'en passer ?" ..... p. 30**

**La vie de l'association ..... p. 36**



## Nos actions d'inventaires et expertises

### Les suivis ornithologiques

#### *Le suivi du balbuzard pêcheur en forêt d'Orléans*



© C.Larigau

L'accueil et la sensibilisation du public restent le point central de l'activité que nous menons en faveur du balbuzard pêcheur.

Ainsi, comme les années précédentes, nos animateurs et chargée d'études ont accueilli le public à l'observatoire du Ravoir, tous les dimanches ainsi que de nombreux jours de semaine, depuis le retour du balbuzard en mars jusqu'à son départ en migration au mois de septembre, soit 23 week-ends de permanence à l'observatoire, permettant ainsi de sensibiliser près de 700 personnes.

De plus, le passage très fréquent de notre bénévole, Gilles Perrodin, sur le site a permis d'informer et de sensibiliser près de 300 personnes supplémentaires en semaine, soit un total d'environ **1000 personnes accueillies cette année**. Toutefois, l'été extrêmement sec a obligé l'ONF à fermer les routes forestières pendant près d'un mois, du 19/07 au 09/08. Les permanences n'ont pas été assurées pendant ces week-ends.

Cela fait plus de 25 ans que Loiret Nature Environnement est responsable de l'accueil du public à l'observatoire et à la maison forestière. L'engagement bénévole va cependant en diminuant.

Sous la houlette de la DREAL, l'ONF et LNE ont donc entrepris, avec leurs partenaires institutionnels, une réflexion sur la modernisation du dispositif de transmission des images et de l'accueil au Ravoir ainsi qu'une révision de la signalétique du site. Cette réflexion se poursuivra pendant toute l'année 2016.

Quant au suivi de la reproduction, tous les nids sont régulièrement contrôlés au cours de la saison, en liaison avec Rolf Wahl, chargé du baguage des jeunes balbuzards au nid, ce qui nécessite une parfaite connaissance du stade d'évolution de chaque nichée. G. Perrodin prend donc en charge la surveillance des aires de la partie Est de la forêt d'Orléans et des zones limitrophes et F. Couton celle d'un nid situé dans le massif d'Orléans. Ainsi, **20 sites ont été contrôlés régulièrement par notre association, totalisant plus de 800 visites**.

**En forêt domaniale et dans ses environs immédiats, 25 couples se sont installés, 22 se sont reproduits avec succès donnant 58 jeunes dont 53 ont pris leur envol.**

Cette année, le couple traditionnel du Ravoir, la femelle 02 et le mâle 8Z, est arrivé sur son site de reproduction le 14 mars. Deux jeunes sont nés le 15 mai mais tous deux sont morts avant de prendre leur envol.



Balbuzard pêcheur © G. Perrodin

## Le suivi des sternes de Loire

### Dénombrement des colonies

Là encore, depuis, plus de 25 ans, Loiret Nature Environnement suit les colonies de sternes (S. naine et S. pierregarin) installées dans le Loiret : **localisation des colonies, dénombrement des couples reproducteurs, évaluation du succès de la reproduction, suivi de la végétation, protection par panneautage...**

Le suivi des effectifs a nécessité plusieurs visites, sur tous les sites de reproduction connus ou potentiels (grèves, îles, îlots, bancs de sable), le long des 155 km qui séparent Belleville de Tavers, sur la Loire moyenne. Ces suivis ont été menés en majorité par les ornithologues bénévoles de l'association.

La Sterne pierregarin niche en colonies importantes, tandis que la Sterne naine est généralement répartie de façon régulière le long du fleuve, parfois avec de très petites colonies. Les colonies les plus importantes



© C.Lartigau

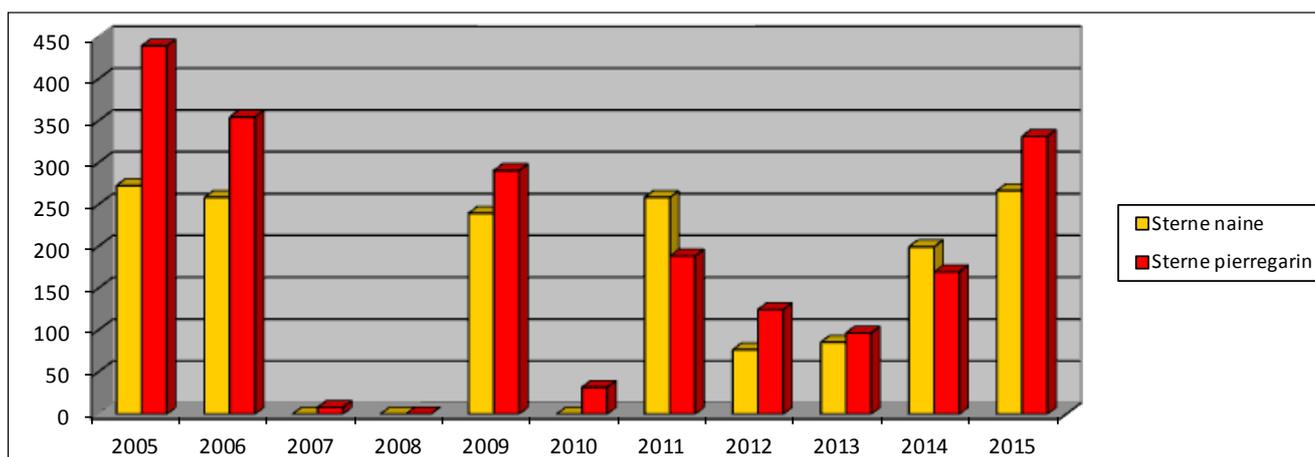
sont installées sur des îles hautes et sont donc assez stables, hormis celle de l'île aux Oiseaux à Bou/Sandillon, disparue en 2014 ; c'est le cas des grèves de Beaugency, Alboeuf, La Naudière... En revanche, d'autres colonies s'installent au gré de la découverte des bancs de sable ou de la dévégétalisation des îles ; c'est le cas du Fer à Cheval à Ouvrouer les Champs, des grèves d'Orléans, de l'île de Mareau ou de Bonny-sur-Loire par exemple.

L'année 2015 se classe parmi les meilleures années de la décennie (voir fig. 1) : près de **600 couples** ont réussi à se reproduire. Chez les deux espèces, plusieurs dizaines de jeunes ont pris leur envol.

Soulignons le **retour** des sternes sur **l'île de Mareau**. Suite à la dévégétalisation de l'île en 2012, et profitant des niveaux exceptionnellement bas en 2015, dix couples de sternes naines se sont installés, donnant sept jeunes à l'envol.



L'île de Mareau-aux-Prés © D. Hémeray



Les effectifs reproducteurs de sternes dans le Loiret

## Le suivi des sternes de Loire

### Panneautage et surveillance

La protection des sites les plus sensibles (contre les dérangements anthropiques, la sur-fréquentation, les canoës-kayaks, les pêcheurs...) est assurée depuis plusieurs années grâce à un panneautage mis en place par les bénévoles de notre association. Cette protection se fait essentiellement par l'installation de panneaux pendant toute la durée de la période de reproduction. En 2015, sept sites particulièrement sensibles ont ainsi été panneautés.

Dès l'installation de la colonie d'Orléans, en aval du pont Thinat, le groupe ornithologique de l'association a installé une dizaine de panneaux de protection mais, avec des températures voisines de 40° à l'ombre, ils ne pesaient pas lourd face aux Orléanais en quête de fraîcheur ! Le groupe ornitho a alors organisé une surveillance permanente pour empêcher les promeneurs de déranger la colonie.

Une quinzaine de volontaires a ainsi assuré près de 150 heures de surveillance pendant la période la plus sensible, du 10 juin au 14 juillet, principalement en soirée et le week-end. La surveillance s'est globalement bien déroulée et le bilan est pleinement satisfaisant : 150 jeunes sternes environ ont pris leur envol.



### Tables didactiques

Dans les années 1990, l'association avait installé des tables didactiques en bordure de Loire, pour présenter les oiseaux des grèves et les sternes en particulier. Ces tables étaient situées face aux îles occupées par une colonie.

Depuis 2010, grâce aux financements du Plan Loire Grandeur Nature, les tables ont pu être progressivement rénovées. Elles sont aujourd'hui pourvues d'illustrations en couleur. Quelques tables ont finalement dû être déplacées car la croissance de la végétation avait complètement fait disparaître les îlots à sternes qu'elles étaient censées présenter. La situation actuelle des tables didactiques est détaillée dans le tableau ci-dessous :



#### Rénovation des tables didactiques.

##### (1) Anciennes tables didactiques.

© M.N. de Bellefroid

##### (2) Les nouvelles tables, en place à Beaulieu-sur-Loire.

© D. Papet

N°	Rive	Implantation ancienne	Implantation actuelle
1	RG	Belleville/Loire (18)	Belleville/Loire (18) / illustrations couleur
2	RG	Beaulieu/Loire	Beaulieu/Loire / illustrations couleur
3	RD	Ousson/Loire	Ousson/Loire / illustrations couleur
		Châtillon-sur/Loire (Ile à Gaston)	Supprimée
		Lion-en-Sullias (Cuissy)	Supprimée
4	RD	Germigny-des-Prés (aval Boutrons)	Germigny-des-Prés (aval Boutrons) / illustrations couleur
5	RG	Sandillon (port)	Déplacée face au Fer à Cheval (Ouvrouer les Champs) / illustrations couleur
6	RD	Bou (Les Azins)	Bou (Les Azins) / illustrations couleur

Situation des tables didactiques sur les sternes et les oiseaux de Loire, installées par LNE.

## Le projet sur les espèces porte-étendard

### La Chevêche d'Athéna



© LNE

Depuis 2014, nous avons lancé un vaste programme d'étude et de sensibilisation autour de la Chevêche d'Athéna, espèce porte-étendard toute trouvée pour communiquer autour de la préservation des bocages, prairies et vieux vergers, qui entourent la forêt d'Orléans.

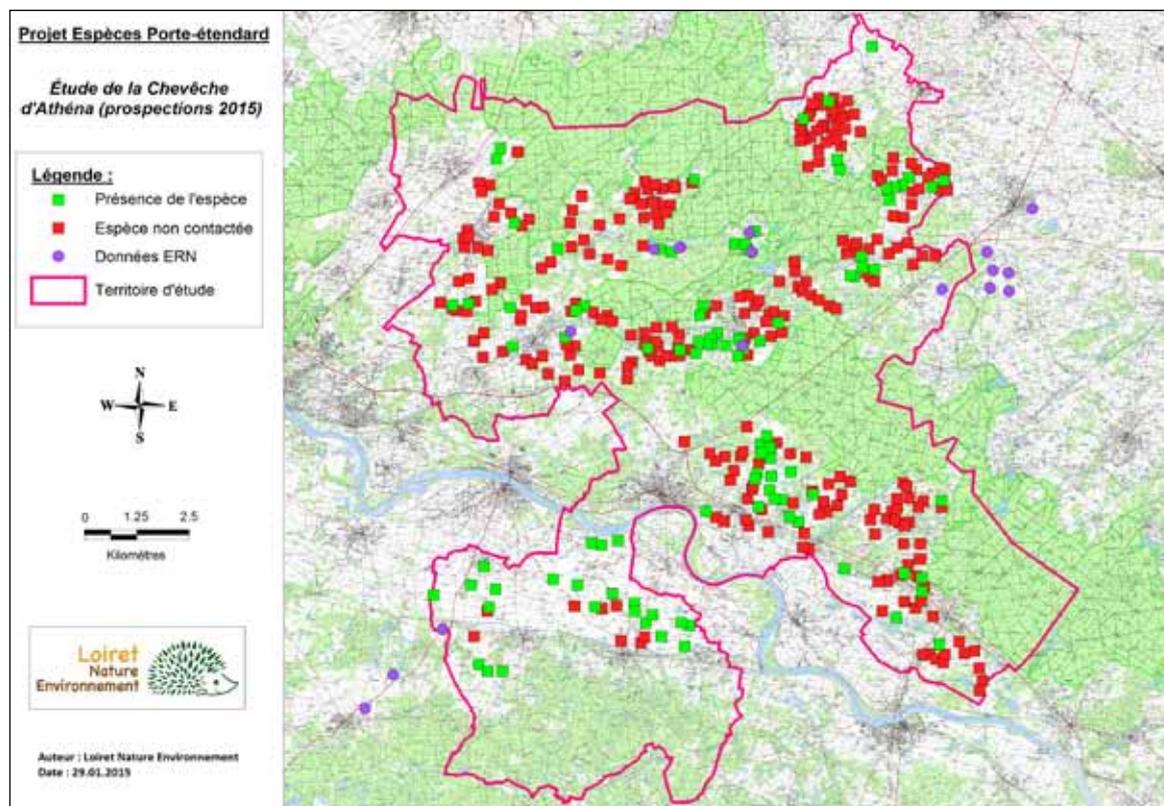
En 2015, le projet s'est poursuivi :

- étude de la répartition de la Chevêche (19 communes limitrophes de la forêt d'Orléans et 7 communes du Val de Loire) ;
- démarches auprès des agriculteurs et réunion à la Chambre d'Agriculture ;
- conférences (l'une sur l'intérêt écologique de l'herbivorie et l'autre sur l'utilité des trognons, des vieux arbres et des haies) ;
- formations (bouturage de saules, taille et conduite d'arbres en têtards) ;

- fabrication par l'ESAT de Saran de 20 nichoirs à Chevêche et pose chez une vingtaine de volontaires, agriculteurs ou non, principalement à Nibelle ;
- plantation d'une haie ;
- sorties naturalistes, souvent précédées de la projection du film de R. Luquès, « Les ailes de la nuit »...

Le programme 2015 a été bien rempli. Une dynamique est lancée, qui se poursuivra en 2016.

Les recensements ont permis de dénombrier 71 mâles chanteurs de Chevêche sur les communes limitrophes de la forêt et 21 dans le Val de Loire, 32 mâles chanteurs supplémentaires ont été dénombrier dans le cadre de l'Enquête Rapaces nocturnes 2015-2017 (données positives ERN dans la Figure ci-après), coordonnée par la LPO nationale et menée par les ornithologues bénévoles de l'association, principalement sur des communes de l'ouest du département.



**Etude de la répartition de la Chevêche d'Athéna sur 26 communes du Loiret. Inventaires PEPE 2015 et Enquête Rapaces nocturnes LPO 2015.**

## Le chat forestier

Une seconde espèce, inféodée au même type de milieu, le Chat forestier, avait été ajoutée au projet en 2015, en liaison avec le Muséum d'Orléans et l'ONCFS.

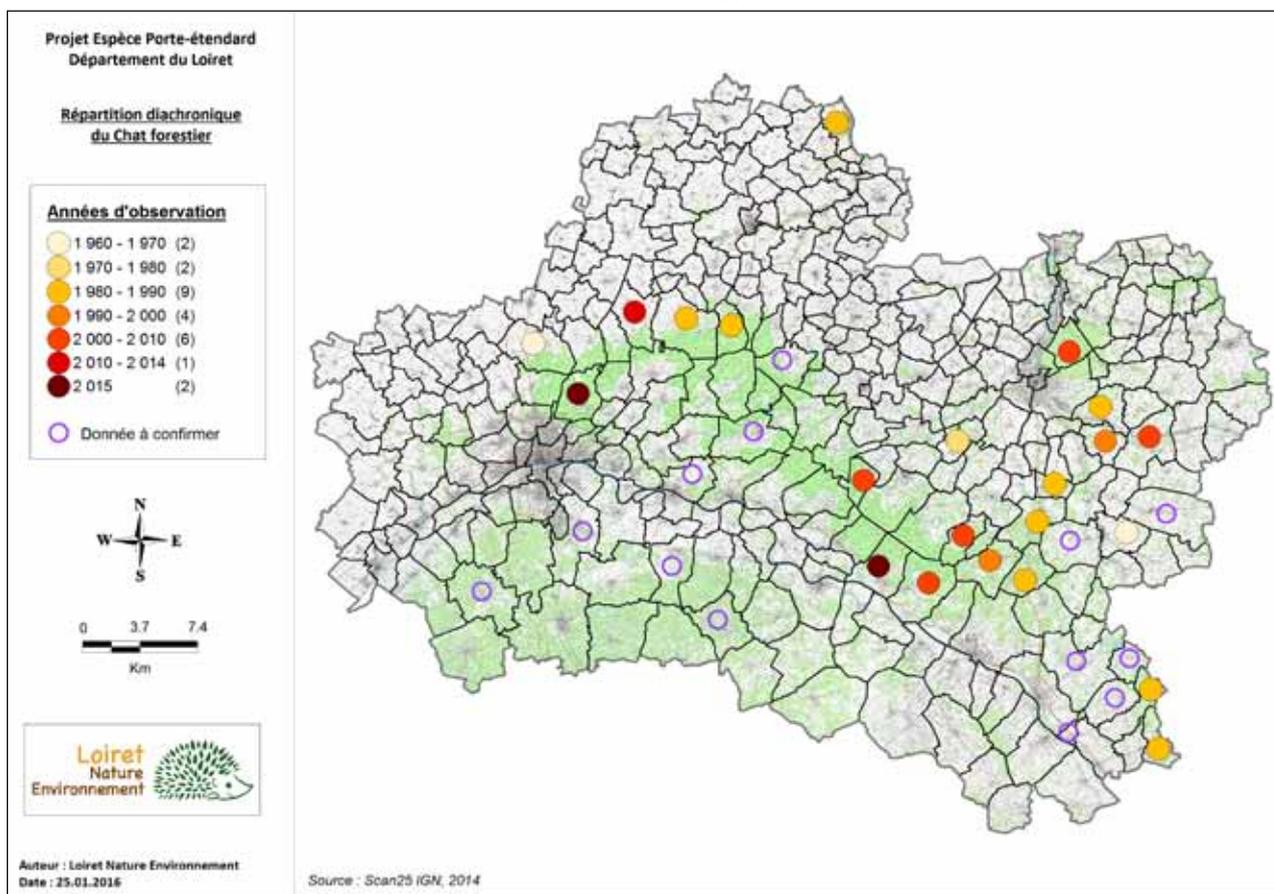
Des pièges à poils et des pièges photographiques ont été installés en divers endroits du département, principalement dans la forêt d'Orléans et dans le Gâtinais. Grâce à deux des pièges installés, la présence du chat forestier en forêt d'Orléans a pu être authentifiée.

Ce recensement dans notre département est particulièrement intéressant car le Chat forestier est en expansion vers l'Ouest (il occupe le quart

Nord Est de la France) et le Loiret se trouve sur le front de colonisation de l'espèce. L'étude sur le Chat présentait donc le double objectif de nous permettre de participer à la connaissance de l'espèce à l'échelle nationale tout en communiquant sur une espèce emblématique. C'est un des mammifères les plus rares du département (classé « vulnérable » (VU) dans le Livre Rouge des espèces et habitats naturels menacés de la Région Centre-Val de Loire). Il vit en milieu boisé et se nourrit préférentiellement de petits rongeurs dans les prairies naturelles des lisières forestières. C'est donc une espèce fortement liée aux milieux que nous tentons de protéger.



**Deux chats pris au piège photographique.**  
**(1) Ouzouer-sur-Loire © G. Perrodin ; (2) Chanteau © F. Couton**



**Répartition du Chat forestier dans le Loiret. Données de présence anciennes et actuelles.**  
**Source : LNE, Groupe Chat du Muséum d'Orléans et ONCFS. Janvier 2015.**

## Les inventaires dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions (PNA) en lien avec les milieux aquatiques

### La recherche de la Loutre

L'étude de 2015 s'est déroulée dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA Loutre et de l'actualisation de la répartition de l'espèce à l'échelle du bassin, coordonnée par le réseau Mammifères du bassin de la Loire de l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS), réseau mis en place en 2005 dans le cadre du programme Loire nature.

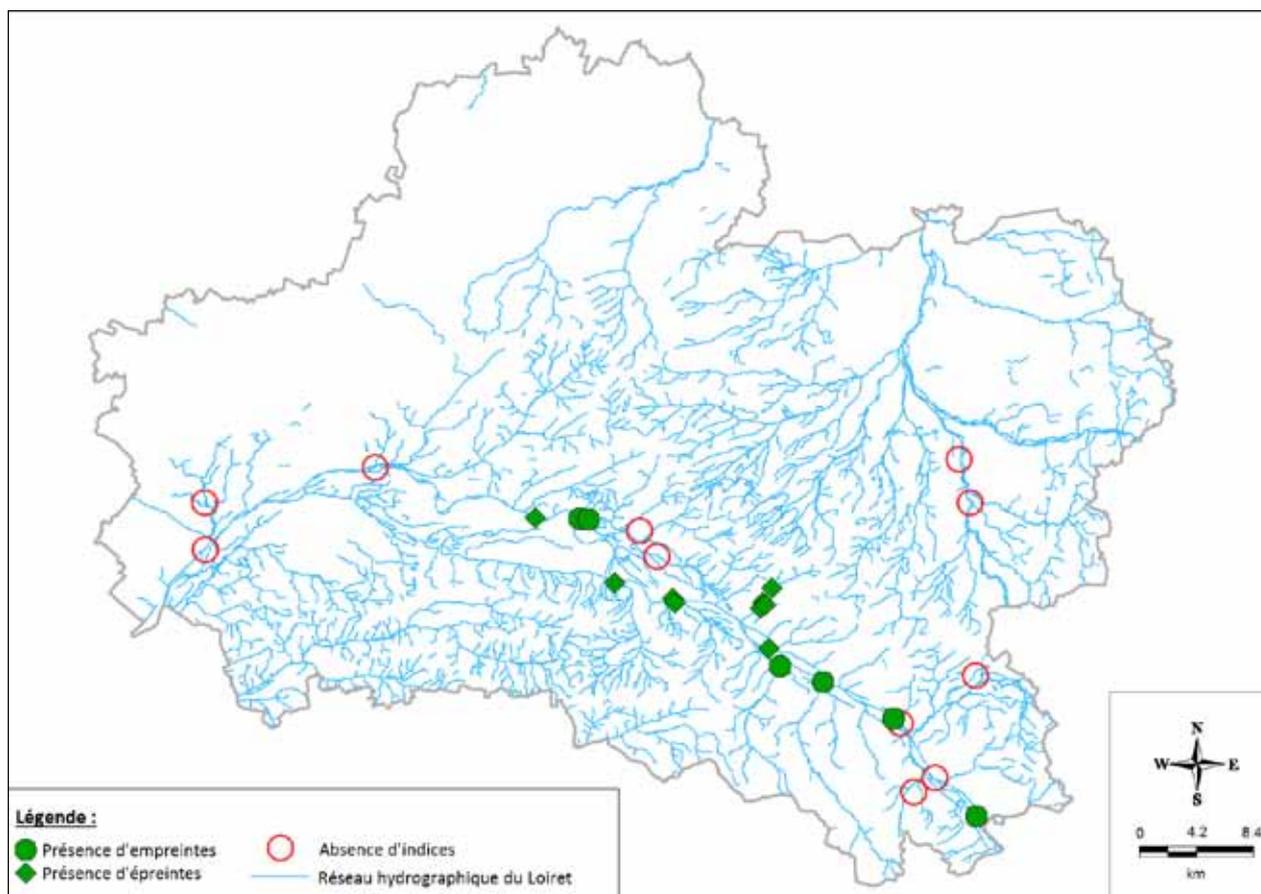
Des prospections ont été menées conjointement par LNE, le Muséum d'Orléans, coordonnateur du Plan Régional d'Action et l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS), au cours du printemps et de l'automne 2015, principalement sur les affluents

de la rive droite de la Loire (Loing, Trézée, Bonnée, Mauves et sur les canaux), ainsi que sur le fleuve même, à toutes les confluences, pour tenter de confirmer la présence de l'espèce sur tout le linéaire, depuis la Réserve de St Mesmin, où la présence de la loutre avait été mise en évidence en 2013, jusqu'à Bonny sur Loire.

Il se révèle que la loutre est bien présente sur la Loire et sur quelques affluents mais que son implantation reste timide. Les épreintes trouvées, signe de cantonnement, restent peu nombreuses et très localisées (voir carte ci-dessous). Toutefois, la reconquête de ce tronçon de Loire est en bonne voie...



© R. Rosoux



**Répartition des indices de présence de la loutre.**

## La recherche du Sonneur à ventre jaune en forêt domaniale d'Orléans



© D. Leroy

**Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud aussi rare qu'étonnant.** Évitant la présence des autres espèces d'amphibiens, on l'observe là où l'on si attend le moins ! Reconnaissable à son ventre jaune marbré de noir, il se reproduit dans les ornières forestières fraîchement créées par les engins de chantier, les fossés curés, les « flaques » ensoleillées et les zones humides en prairies pâturées.

➤ plusieurs espèces d'amphibiens ont été observées en reproduction dans la majorité des ornières (Crapaud commun, Grenouille agile, Grenouille verte, Salamandre tachetée, etc.). Or, le Sonneur à ventre jaune est une espèce pionnière supportant difficilement la compétition interspécifique. La présence d'autres amphibiens dans les ornières est donc préjudiciable à l'accomplissement de son cycle de vie.



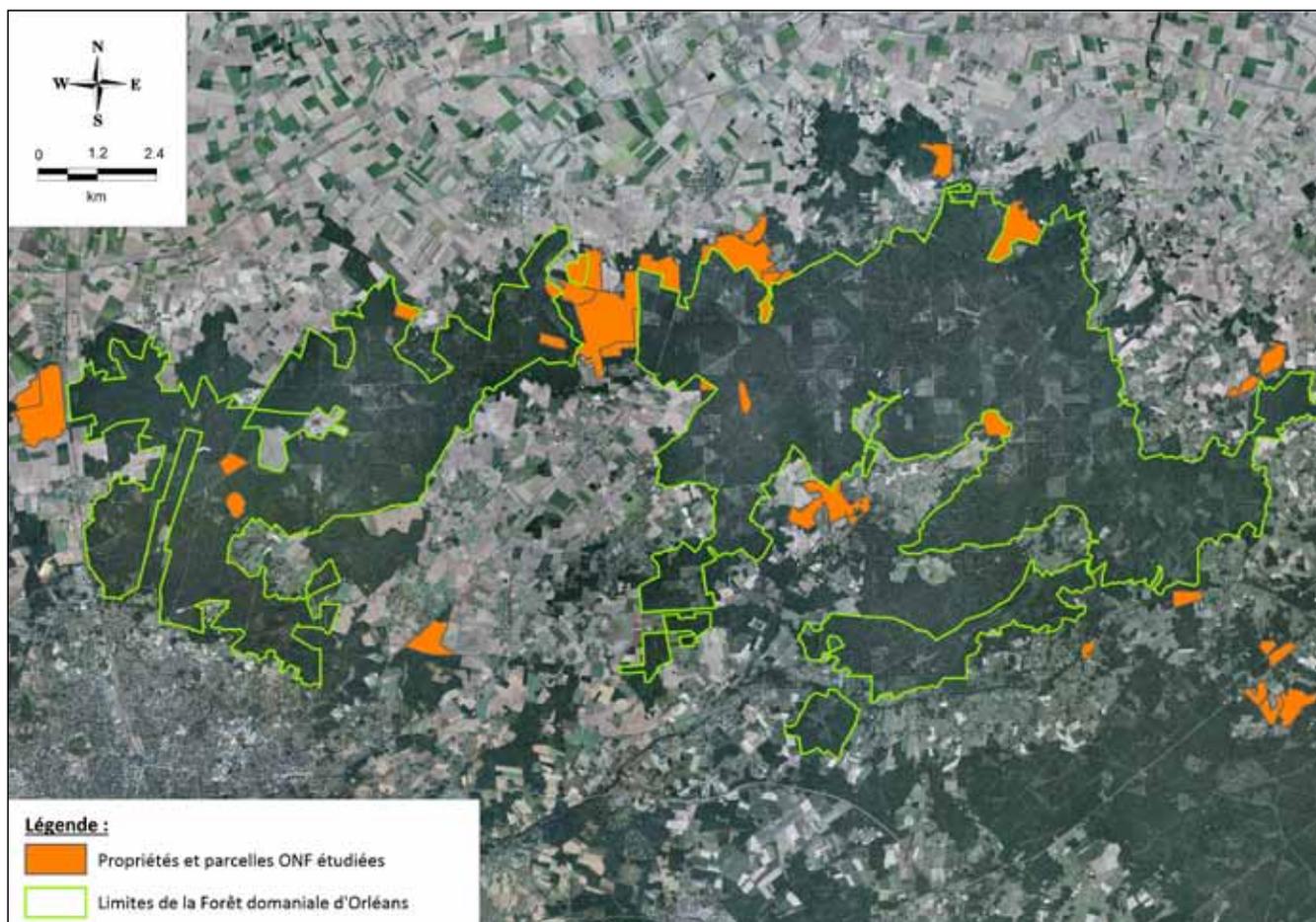
Exemples de zones humides favorables à l'espèce observées en Forêt domaniale d'Orléans et sa périphérie : (1) un chemin inondé et (2) un réseau d'ornières en eau. © A. Jourdas

Le Sonneur à ventre jaune est une espèce continentale étendue sur son aire de répartition nationale. Sa présence en région Centre-Val de Loire est limitée pour l'essentiel aux départements de l'Indre et du Cher. Le Sonneur à ventre jaune, présumé disparu du Loiret, était connu historiquement en forêt domaniale d'Orléans. D'importantes prospections ont été mises en œuvre dans cette région naturelle en 2014 pour retrouver l'espèce, et ce sans succès. Plusieurs éléments préjudiciables à sa reproduction avaient alors été mis en évidence et pouvaient expliquer son absence ou du moins son extrême rareté sur le massif :

➤ l'ONF, dans un objectif de préservation de la qualité des sols, demande aux entreprises de combler les ornières créées par les engins après les travaux de coupe, limitant donc le nombre de zones humides favorables à l'espèce ;

Dans ces conditions, Loiret Nature Environnement a choisi de poursuivre en 2015 la recherche de l'espèce dans les boisements privés en périphérie de la forêt domaniale. Moins prospectés par les naturalistes, ces espaces forestiers sont également soumis à une politique de comblement des ornières plus souple. Le Sonneur à ventre jaune aurait donc pu y trouver des habitats aquatiques plus favorables à sa reproduction.

15 sessions d'inventaire ont été réalisées entre mai et juillet 2015 et 37 espèces ont été recensées. **Bien que les prospections entreprises n'aient pas rendu possible l'observation du Sonneur à ventre jaune** (le printemps exceptionnellement sec de cette année, concourant à l'assèchement précoce des prairies et des ornières, peut expliquer en partie ce manque de résultats), plusieurs autres espèces remarquables ont été notées : le Triton ponctué, le Triton marbré...



**Localisation des parcelles inventoriées pendant l'étude**



**Deux espèces d'amphibiens d'intérêt patrimonial recensées au cours des inventaires :  
le Triton ponctué (3) et le Triton marbré (4). © A. Jourdas**

## Les actions menées en faveur du Pélobate brun en Nord-Ouest Sologne



© R. Hardouin

Le Pélobate brun est un petit crapaud vivant dans les champs et les prairies. Il possède la particularité de s'enterrer jusqu'à un mètre de profondeur dans les milieux sableux situés à proximité des mares. Il utilise pour cela des appendices en forme de pelles (appelés des « couteaux ») insérés sur ses pattes postérieures.

**Cette espèce, en plus d'être originale, est une rareté nationale** : elle est connue uniquement dans une quinzaine de localités, dont une dans le Loiret. **La population loirétaine serait même l'une des plus importantes de France, avec plus de 100 individus dénombrés en 2012 !**

L'association mène depuis 2011 des actions scientifiques et naturalistes pour mieux comprendre son écologie et préciser sa répartition dans le département.

**Trois actions ont été menées en 2015 :**

### **Actualisation de la répartition de l'espèce dans le Loiret**

L'objectif de cette action est de préciser, par la réalisation d'inventaires ciblés, la répartition de l'espèce dans le département. Pour ce faire, 143 mares favorables au Pélobate brun ont été localisées dans le Val de Loire et sur les marges de la Sologne en aval d'Orléans, puis inventoriées. Des prospections ont également été menées autour de Saint-Jean-le-Blanc, unique station historique de l'espèce connue dans le Loiret.



1



2

Les 17 sessions d'inventaire réalisées n'ont pas permis de découvrir de nouveaux noyaux de population de Pélobate brun. Peu de mares visitées se sont révélées très favorables à l'espèce. Les résultats obtenus ne sont pas pour autant dénués d'intérêt. Ils confirment l'extrême rareté du Pélobate brun dans le Loiret dans l'état actuel de nos connaissances, mais également l'isolement et la fragilité des populations loirétaines. **Les résultats des prospections mises en œuvre nous encouragent donc à protéger et à préserver en priorité les rares sites accueillant l'espèce dans le département et, plus globalement, en région Centre-Val de Loire.**

### **Etude du succès reproducteur de la population**

L'objectif principal de cette étude était de déterminer et de caractériser les mares jouant un rôle essentiel dans le renouvellement de la population. Pour ce faire, toutes les mares où le Pélobate brun avait été observé entre 2010 et 2014 ont été suivies durant la période de reproduction. Le nombre de mâles chanteurs, de pontes, de têtards et de juvéniles ont été estimés en utilisant différentes techniques (écoute à l'hydrophone, pose de nasses et de barrières-piège, etc.). Les mares ont été décrites en parallèle.

**L'abondance des têtards dans chaque mare est estimée grâce à la pose de nasses (1) - Les barrières-piège (2) permettent quant à elles de dénombrer les juvéniles quittant le milieu aquatique.** © A. Jourdas

Les résultats de cette étude mettent en évidence la fragilité de la population, **l'espèce se reproduisant avec efficacité dans seulement deux mares du site**. Les caractéristiques physiques (superficie, ensoleillement...), environnementales (distances aux habitats terrestres, usages...) et floristiques (type de végétation...) des mares semblent déterminantes dans le succès reproducteur du Pélobate brun.



**La colonisation du milieu aquatique par les arbustes semble induire une diminution de l'attractivité de la mare pour le Pélobate brun (3). A l'inverse, la dominance d'eau libre et l'abondance d'hélophytes bas apparaissent favorables à sa reproduction (4).** © A. Jourdas

### **Etude de caractérisation des déplacements terrestres du Pélobate brun**

Chaque semaine de mars à juin, des captures de pélobates brun en phase terrestre ont eu lieu. Une poudre fluorescente appliquée sur les pattes arrières des individus a permis de suivre, grâce à une lampe UV, leurs déplacements les soirs suivants, afin de les décrire (longueur, type d'habitat, hauteur de végétation, proportion de sol nu...). Ce suivi a été mis en place pour caractériser les microhabitats, le domaine vital et les déplacements types de l'espèce en milieu terrestre. Ces informations, loin d'être anecdotiques, nous renseignent sur les capacités de migration du Pélobate brun, les corridors biologiques et les habitats qu'il utilise.



Les premiers résultats mettent en évidence la préférence du Pélobate brun pour les milieux sableux ouverts présentant une forte proportion de sol nu, qu'il utilise pour s'enfouir. Les champs cultivés et, dans une moindre mesure, les prairies sèches et basses sont les habitats les plus utilisés par l'espèce. A l'inverse, elle semble éviter les prairies hautes et les boisements.



**Après avoir été capturés, une poudre fluorescente est appliquée sur les pattes des individus (5). Les traces qu'ils laissent ensuite sur le sol en se déplaçant sont repérées la nuit suivante, puis analysées le lendemain (6).** © A. Jourdas

## Animation du Plan Régional d'Action en faveur du Pélobate brun

Un PNA, ou **Plan National d'Action**, est un programme d'actions qui vise à favoriser la conservation d'une espèce parmi les plus menacées de France. Classées par priorité, ces actions participent à l'amélioration des connaissances autour de l'espèce considérée, à sa préservation et à la sensibilisation des acteurs locaux à sa sauvegarde. Dans les régions de présence de l'espèce, il se décline sous la forme d'un Plan Régional d'Action (PRA). Ce programme reprend les orientations nationales du PNA et les adapte au niveau régional.

**Le Pélobate brun, reconnu comme l'une des espèces les plus menacées de France de par sa régression importante, la fragilité et l'éloignement de ses populations, bénéficie d'un PNA. Ce plan est décliné en région Centre-Val de Loire, où trois noyaux de population sont connus.** L'animation de ce plan a été confiée cette année à l'association Loiret Nature Environnement, en raison de l'importance de la population loirétaine.

Les actions réalisées en 2015 sont présentées ci-après par objectif ou sous-objectif du PNA :

### ➤ Mettre en œuvre le Plan National d'Action au niveau régional

**Deux réunions ont été préparées et animées par LNE en 2015 pour organiser la déclinaison régionale du PNA en faveur du Pélobate brun.**

L'objectif principal était de permettre aux participants des 15 structures d'avoir le même niveau de connaissance sur l'espèce, sa situation régionale et les actions menées en sa faveur.

### ➤ Améliorer la connaissance sur la répartition du Pélobate brun



**Une formation technique à destination des associations naturalistes et des bureaux d'étude de la région Centre-Val de Loire** a été réalisée par l'association. L'objectif de cette action est d'améliorer la prise en compte de l'espèce dans les inventaires et les études menées par ces structures. 25 participants de 16 structures différentes ont participé à cette formation.

### ➤ Protéger les sites du Pélobate brun

Suite à la décision des propriétaires de mettre en vente la propriété abritant la plus importante population loirétaine de Pélobate brun, plusieurs actions ont été mises en œuvre par LNE pour assurer la pérennité de l'espèce sur le site. Un rapprochement a notamment été opéré entre les propriétaires et le Conservatoire des Espaces Naturels de la région Centre-Val de Loire (CEN CENTRE), potentiellement intéressé par l'achat d'une partie de la propriété.

Le CEN CENTRE a ensuite bénéficié de l'**expertise scientifique et technique de l'association** dans le cadre de son projet d'acquisition, travaillant en partenariat à l'élaboration de plusieurs documents (fiches de synthèse et cartographies des zones à enjeux, dossier de financement, projet de pérennisation de la population...).

**Les élus de la commune ont également été rencontrés et sensibilisés à la présence et à la préservation du Pélobate brun.** Cette rencontre a aussi été l'occasion de s'assurer de la prise en compte des stations accueillant l'espèce dans le PLU (zones N).

### ➤ Protéger les spécimens de Pélobate brun pour leur permettre d'accomplir leur cycle de vie

Une formation à destination des polices de l'environnement (ONCFS, ONEMA, RNN de Saint-Mesmin) a été réalisée. Les objectifs de cette action sont d'améliorer la prise en compte du Pélobate brun dans les actions de police, d'accentuer, si possible, les contrôles sur les stations connues pour éviter toute atteinte aux populations et de renforcer les liens entre ces organismes publics et l'association.

**Une visite de terrain a été réalisée de jour (1) et de nuit pour aborder tous les aspects de l'écologie et de la biologie de l'espèce.** © A. Jourdas

## Le projet « Un dragon ! Dans mon jardin ? »

Loiret Nature Environnement et cinq autres associations de protection de la Nature et de l'Environnement ont proposé en 2014 et 2015 l'opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? » sur leur territoire.

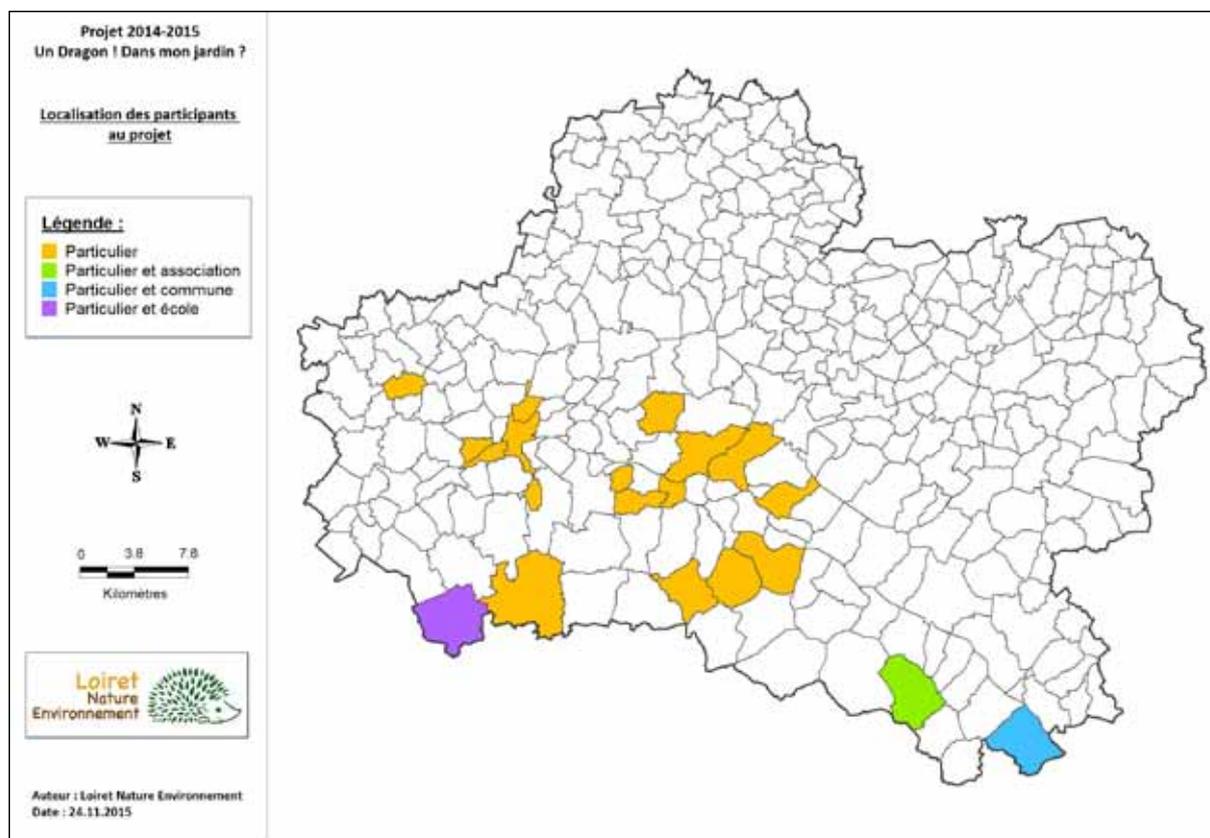
A l'initiative de l'Union Régionale des CPIE, cette **démarche de sciences participatives** s'adressait à tous les propriétaires (privés ou publics) de mares qui souhaitent découvrir les amphibiens et s'investir concrètement dans leur préservation. Deux phases du projet ont été réalisées en 2015 :

- **la phase d'inventaires des amphibiens**, en compagnie des participants, est l'occasion pour les propriétaires d'apprendre à identifier et à connaître les espèces qui vivent dans leur(s) mare(s) ;
- **la phase de conseils**, avec propositions de mesures de gestion personnalisées permettant de favoriser les espèces présentes dans leur propriété.

La réalisation de ces phases a nécessité en amont une importante communication autour du projet dans le

département. Au total, **46 propriétaires de mares** se sont inscrits à l'opération dans le Loiret. Le nombre de participants étant limité par association, seuls **23** ont bénéficié d'inventaires et de conseils de gestion de leur(s) mare(s). Les participants sont des particuliers, des communes, des associations ou des écoles. La majorité se localise dans le Val de Loire (12) et la Sologne (6).

Au total, 46 sessions d'inventaire ont été réalisées dans le cadre du projet « Un dragon ! Dans mon jardin ? ». 55 mares ont été prospectées et 13 espèces d'amphibiens ont été recensées. Parmi elles, plusieurs sont considérées comme patrimoniales en région Centre-Val de Loire au regard de leur rareté et/ou de la fragilité de leurs populations. Citons notamment le Pélodyte ponctué (« En danger » en région Centre-Val de Loire), le Triton ponctué (« En danger » en région Centre-Val de Loire), le Triton marbré (« Vulnérable » en région Centre-Val de Loire) et le fameux dragon, le Triton crêté (« Quasi-menacé » en région Centre-Val de Loire).



Carte de localisation des participants au projet

Au-delà de leur intérêt pour la connaissance naturaliste, les inventaires réalisés nous ont permis de partager avec un large public nos connaissances relatives aux mares et à leur biodiversité. Au total, 59 personnes, adultes comme enfants, ont découvert la faune et la flore qui peuplent les mares et ont été sensibilisées à leur sauvegarde. 86 % des propriétaires étaient aussi présents aux deux sessions de prospections, témoignant de leur intérêt et de leur engagement dans le projet.

Les résultats des inventaires, mis en relation avec les caractéristiques du milieu aquatique, ont permis ensuite de définir les mesures de gestion à mettre en œuvre dans chaque mare pour favoriser sa biodiversité. L'ensemble de ces informations a été synthétisé dans des fiches actions individuelles, rédigées par l'association et envoyées à chaque participant.



**UN DRAGON ! DANS MON JARDIN ?**



**BILAN DE L'ACTION SUR LA MARE**






**FAVORISER L'ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES MARES**

- ✓ **N'y introduisez pas de poissons** : Ce sont des prédateurs qui cohabitent très mal avec les amphibiens, dont ils mangent les œufs, les larves et parfois même les adultes. D'autres poissons se nourrissent des herbiers aquatiques que les tritons utilisent pour pondre et se réfugier.
- ✓ **Variez les profils et les profondeurs** : Les amphibiens peuvent passer l'hiver dans votre plan d'eau. Dans ce cas, une partie doit atteindre au moins 80 cm de profondeur. Les zones moins profondes se réchauffent rapidement, elles sont donc excellentes pour le développement des têtards. Enfin, évitez les pentes trop raides pour que les amphibiens puissent quitter facilement la mare.
- ✓ **Soyez patients** : Inutile d'introduire des animaux dans votre mare. Ils s'y installeront d'eux-mêmes.

**Gestion du fossé en amont de la mare**

Le développement exubérant des lentilles d'eau est la conséquence d'une pollution de la mare par les nitrates. Ces substances sont vraisemblablement acheminées par le fossé d'alimentation, qui traverse plusieurs champs cultivés. Pour limiter cette pollution, il serait nécessaire d'installer ou de laisser pousser spontanément dans le fossé des plantes dites épuratrices (Iris des marais, Roseau commun...) sur de grandes longueurs. Cette végétation serait fauchée chaque année à l'automne, avec export des produits de fauche. **Dans tous les cas, n'utilisez pas de produits phytosanitaires.** Ils détruiraient toute vie dans la mare et ne solutionneraient pas le problème.

Si vous souhaitez un complément d'information, n'hésitez pas à me contacter : [antoninjourdas.lne@orange.fr](mailto:antoninjourdas.lne@orange.fr)

Exemple de fiches actions envoyées aux participants

## Le suivi de la biodiversité des communes du Loiret

### *L'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) à Chécy*

Les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie régionale de la biodiversité établie en Région Centre-Val de Loire, et doivent permettre de :

1 - réaliser un état des lieux et améliorer les connaissances sur la biodiversité locale, sensibiliser et mobiliser des élus et citoyens pour conserver, voire augmenter, la richesse faunistique et floristique des « poumons verts » du territoire communal,

2 - intégrer autant que possible les Trames vertes et bleues définies au sein des documents d'urbanisme en projet ou en cours d'élaboration dans la commune.

En 2015, nous avons poursuivi et terminé l'IBC entamé en 2014 sur **la commune de Chécy** avec les objectifs suivants fixés par la commune :

- les inventaires doivent contribuer à l'amélioration des connaissances naturalistes et à l'identification des potentialités écologiques sur la commune ;
- les inventaires doivent permettre une meilleure prise en compte des enjeux liés au patrimoine naturel dans les documents d'urbanisme.

Les prospections étaient focalisées sur une dizaine de sites (Les Pâtures, la Bionne, le futur écoquartier, le

lotissement du Vieux Marché, les jardins partagés, le verger conservatoire...).

Elles ont permis de recenser 505 espèces de plantes, 123 d'oiseaux, 107 taxons d'insectes, 15 espèces de mammifères, 7 d'amphibiens et 5 de reptiles, auxquelles on peut ajouter 18 taxons de mollusques observés dans les prairies humides du bord de la Bionne, dont la Physe bulle, espèce aquatique en danger d'extinction en région Centre-Val de Loire. Une des meilleures surprises de l'IBC fut certainement la découverte d'une petite population de Pélodyte ponctué (« En danger » en région Centre-Val de Loire), dans les sablières des Pâtures.

Des sorties grand public et animations à destination des scolaires ont également eu lieu en 2015.



Le Pélodyte ponctué © Teuteul, Wikimedia Commons

### *Elaboration du plan de gestion des prairies du Quillard (Chécy)*

Dans le cadre de sa démarche « Poumon vert », la commune de Chécy préserve et gère durablement ses espaces naturels. C'est dans cet objectif que la ville a acquis en 2014 le site du Quillard en bordure de la Bionne. Elle a souhaité équiper cet ensemble de prairies humides (5 ha) d'un plan de gestion favorable à la biodiversité et en a confié sa réalisation à Loiret Nature Environnement en 2014, dans le cadre d'un financement régional AMBRE.

Par ailleurs, le Syndicat intercommunal de la vallée de la Bionne et de ses affluents souhaitait engager des travaux de restauration afin de remettre en service l'ancien lit de l'Ivoirie. Les actions envisagées (débusage du cours d'eau, suppression de la surverse...) visent à rétablir les écoulements naturels de la rivière.

Les inventaires faunistiques ont eu lieu en 2014 et le plan de gestion a été élaboré en 2015. Les prairies

et les milieux aquatiques (mares, fossés) abritent plusieurs milieux et espèces dignes d'intérêt (aulnaie-frênaie relictuelle, Zanichellie des marais, Renoncule à feuilles capillaires, Volucella bombylans, Libellule fauve, Saperde ponctuée, Physe bulle...) et nous avons proposé des mesures pour les préserver ainsi que pour la valorisation pédagogique du site.



Le site du Quillard © M.N. de Bellefroid

## Nos autres suivis

### Le suivi des chantiers de dévégétalisation des rives de Loire

Depuis 2005, les travaux d'entretien en Loire menés par le Pôle Loire de la DDT font l'objet d'une concertation avec notre association et d'un audit naturaliste préalable.

L'expertise que nous assurons se traduit par des préconisations d'entretien qui ont pour fonction de prévenir la destruction d'espèces protégées et de limiter l'impact des travaux sur le milieu naturel.

En 2015, nous avons été consultés à plusieurs reprises par la DDT pour une série de chantiers de dévégétalisation ou d'entretien du lit, depuis Beaulieu-sur-Loire jusqu'à Beaugency.

### Le suivi de carrières

#### **Le suivi scientifique standardisé de la carrière de Bonnée (CEMEX)**

Depuis 2010, notre association s'est vu confier le **Suivi Scientifique Standardisé** de la **carrière de Bonnée**, sur la base d'un protocole établi par l'ANVL (Association des naturalistes de la vallée du Loing).

Huit taxons sont suivis (oiseaux, amphibiens, reptiles, rhopalocères, odonates, carabes, araignées, végétaux), sur la base de neuf modules (suivi des oiseaux nicheurs diurnes, recensement des oiseaux hivernants, comptage des pontes d'amphibiens, écoute nocturne des amphibiens, pose de nasses à urodèles, recensement des reptiles, transects à rhopalocères et odonates, piégeage des carabes et araignées, inventaires botaniques).

L'intérêt ornithologique du secteur est connu mais c'est certainement du côté de l'entomologie que les résultats s'avèrent chaque année les plus intéressants. En 2015, 510 individus appartenant à 132 taxons d'insectes ont été comptabilisés. Après *Sympetrum fonscolombii* et *Anax parthenope* découverts en 2012, les relevés réalisés par le Laboratoire d'Ecoentomologie d'Orléans ont révélé la présence de plusieurs espèces d'intérêt patrimonial, telles que *Amara bifrons*, *Chlaeniellus olivieri*, *Odontium velox* ainsi que le rarissime *Charançon Mecaspis altenans*, confirmant au passage, si besoin était, l'intérêt biologique du site.

De manière générale, nous veillons à ce que la présence de la faune, en particulier du castor et de la loutre, soit bien prise en compte avant toute autorisation de travaux ou d'aménagement de la Loire. Dans les secteurs où le castor est bien présent, une cartographie détaillée des zones à préserver est établie par notre association et fournie à la DDT. Pour chaque chantier, un des salariés de l'association s'est rendu sur le terrain pour veiller au respect des directives de protection de la faune et des habitats. Nous apportons également une attention particulière aux espèces invasives.

#### **Suivi de la biodiversité de la carrière de la Brosse à Sully-sur-Loire (EQIOM)**

Depuis 2014, nous réalisons également des suivis faunistiques et floristiques sur la **Carrière de La Brosse à Sully sur Loire**, sur la base des mêmes protocoles.

En 2015, ce sont 152 espèces de plantes, 70 d'insectes, 5 d'amphibiens et 106 espèces d'oiseaux, qui y ont été recensés. Les inventaires menés en 2015 ont permis d'améliorer les connaissances de la biodiversité ; quelques nouvelles espèces ont été recensées, tandis que d'autres n'ont pas été observées.

Le diagnostic écologique établi en 2014 avait permis de proposer les premières orientations de gestion qui avaient été discutées sur le site en mai 2015. Les inventaires de 2015 ont confirmé l'intérêt, voire l'urgence, des mesures préconisées afin d'augmenter la capacité d'accueil des différents milieux. Ces mesures concernent principalement la gestion des rives des plans d'eau particulièrement pauvres en végétation aquatique et subaquatique.

Quelques espèces déterminantes des ZNIEFF ont été recensées, telles, pour les insectes, le Damier Athalie, l'Hoplie bleue ou encore la Libellule fauve. Du côté de la flore, trois nouvelles espèces rares dans le Loiret ont été recensées en 2015 : l'Orobanche de genêt, la Moutarde giroflée et la Porcelle glabre.

## Nos actions en partenariat avec les entreprises

### Chryso

En 2014, la société Chryso, basée à Sermaises, avait souhaité s'engager durablement avec nous en signant une convention pour un suivi de la biodiversité de son site pendant dix ans.

Dans le contexte des milieux agricoles de Beauce, le site apparaît comme un « exclos » relativement plus favorable à la biodiversité que son environnement et le projet établi vise à rendre cette zone encore plus accueillante pour la faune et la flore.

Des inventaires floristiques, entomologiques et ornithologiques sont réalisés (un groupe par an) et, fin 2014, une mare a également été créée, un aménagement qui améliorerait grandement l'intérêt du site, les zones humides étant très rares en Beauce.

2015 était l'année du suivi entomologique. Trois demi-journées de prospections actives par deux entomologistes (observations et collectes à vue, fauchage à l'aide d'un filet-fauchoir, battage de la strate arborée, ...) ont été réalisées les 03/06, 17/06, 30/06 et 23/07/2015. Cinq pièges Barber et deux pièges jaunes ont également été posés pendant 15 jours pour l'étude respectivement de la faune terricole et de la faune volante.

Ainsi, 668 individus ont été comptabilisés et 90 taxons d'insectes, recensés. C'est l'ordre des Coléoptères qui se révèle le plus varié avec 44 taxons. Six espèces remarquables ont été mises en évidence : trois espèces inédites pour le département du Loiret et trois espèces considérées rares. Aucun insecte ne présente de statut officiel d'intérêt écologique, de protection ou de menace. Deux espèces exotiques ont été relevées.

L'association a également assuré une conférence sur « La biodiversité à Sermaises », le 28 mai, et a participé au Comité Sociétal de l'entreprise, le 23 juin.



Mare créée sur le site de Chryso, état en novembre 2015

© MdN de Bellefroid

### ERDF

Certains poteaux électriques se révèlent très meurtriers pour les oiseaux (électrocution, percussion). Notre association, très sensible au problème, s'y intéresse depuis longtemps et collabore avec ERDF pour tenter d'améliorer la situation.

Dans le cadre de notre convention de partenariat, signée en 2011, LNE s'engage à transmettre à ERDF toute information utile sur les poteaux/secteurs particulièrement dangereux pour les oiseaux. L'entreprise, de son côté, neutralise progressivement les supports les plus meurtriers.

Des campagnes de neutralisation de poteaux ont été menées en 2015 par ERDF à Dry, en particulier en octobre, où une nouvelle série de supports électriques a été neutralisée.

### SUEZ

L'entreprise Suez Eau France nous a missionnés sur une étude du potentiel écologique de deux sites de production d'eau potable à Olivet : l'Ardillère et les Epinettes. Des inventaires faunistiques et floristiques ont donc été menés sur ces deux stations respectivement d'une superficie de 850 m<sup>2</sup> et 12 000 m<sup>2</sup>.

En dehors de deux plantes rares trouvées, le trèfle strié et le trèfle aggloméré, les deux stations de production d'eau potable étudiées abritent une biodiversité ordinaire. Toutefois, ce diagnostic écologique a permis de dégager des propositions de gestion qui devraient permettre à Suez d'établir ultérieurement un « plan biodiversité », ensemble d'actions destinées à favoriser la biodiversité sur les sites, à améliorer les connaissances sur la faune et la flore et à accroître la sensibilisation à la protection des milieux.

### SAUR

Confrontée à la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des lagunes pluviales, la SAUR s'est rapprochée de Loiret Nature Environnement en 2015 pour un premier suivi de la biodiversité sur le Bassin des Maures à Chécy. La flore, les insectes, les amphibiens, les reptiles et les oiseaux ont été inventoriés. Les données recueillies permettront d'orienter la gestion du bassin dans un souci de préservation de la biodiversité. Ont été recensées sur le site 113 espèces de plantes, 77 espèces d'insectes, 31 espèces d'oiseaux, 4 espèces d'amphibiens et 1 espèce de reptile.

## Agriculture et diagnostic biodiversité

En 2014, le réseau des associations Nature Centre (France Nature Environnement Centre-Val de Loire) a mis au point un « nouveau diagnostic » biodiversité, intégrant l'outil IBEA (questionnaire sur l'Impact des pratiques sur la Biodiversité des Exploitations Agricoles) et un suivi pluriannuel basé sur un groupe d'espèces (protocoles proposés par l'OAB : Observatoire Agricole de la Biodiversité).

En 2014, nous avons testé l'outil IBEA sur l'exploitation de M. Bassot à St-Hilaire-les-Andrésis. En 2015, c'est le suivi pluriannuel basé sur un groupe d'espèces (OAB) qui a été mis en oeuvre. Dans notre cas, il s'agissait de suivre les lombrics sur trois placettes d'une parcelle de l'exploitation de M. Bassot.

L'expérimentation s'est déroulée le 9 avril 2015. Le printemps exceptionnellement froid (gel nocturne quasiment quotidien) nous avait amenés à décaler vers la mi-avril la réalisation de ce protocole qui nécessite une température  $> 10^{\circ}$  ainsi qu'un sol ressuyé et non gelé.

Il s'agissait principalement de connaître l'impact du non-labour sur la faune du sol. La parcelle avait été remise en culture en 2014 après 10 ans en prairie. Un total de 39 lombrics (18, 11 et 10 suivant les placettes) a été recensé et les espèces, identifiées.



Photographies n°1, 2 et 3 : Attente de la remontée des vers, après arrosage de la placette à l'eau moutardée (1), remontée des vers (2) résultat de la collecte sur la première placette. Anécisque tête noire et endogées (3). © M.N. de Bellefroid



## La base de données faune/flore SIRFF



<http://sirff.fne-centrevalde Loire.org>

La collecte des données naturalistes est le **socle de notre connaissance** de la faune et de la flore et le fondement de notre action de protection. Toutes ces données contribuent à légitimer et asseoir notre rôle de **porte-parole de la biodiversité** dans le Loiret.

La gestion de ces données et le suivi de la base de données naturaliste BDNat demandent un important investissement en temps et beaucoup de rigueur. Pour ce faire, nous pouvons compter sur un groupe de bénévoles très actifs qui nous aide à saisir les observations naturalistes dans BDNat.

A ce jour, nous disposons de plus de **146 000 données** naturalistes saisies, tout groupe confondu.

Notre base de données existante, BDNat, commençait à dater et surtout n'était pas accessible en ligne, au plus grand nombre.

**SIRFF signifie Système d'Information Régional sur la Faune et la Flore** et c'est désormais notre nouvelle base de données naturalistes interactive et accessible à tous.

Lorsqu'en 2011 nous avons décidé d'en mutualiser l'achat, nous avons fait un grand pas vers l'amélioration des connaissances sur les richesses naturelles de notre région. Sous la houlette de Nature Centre, désormais

FNE Centre-Val de Loire, Eure-et-Loir Nature, Sologne Nature Environnement, Perche Nature, Indre Nature, Loir-et-Cher Nature, la SEPANT (en Touraine) et LNE se sont donc embarquées dans le même navire. Les autres associations de la fédération ont fait un choix différent mais les bases de données seront compatibles.

### Les objectifs de SIRFF sont multiples :

- permettre à chacun de gérer, partager et valoriser ses observations afin d'améliorer la connaissance,
- multiplier les données au niveau régional,
- donner des arguments pour envisager des actions de protection et de reconquête de la biodiversité.

La consultation sur le site SIRFF est libre d'accès mais la saisie de données nécessite l'enregistrement de l'observateur.

**Vous avez envie de vous lancer dans l'expérience des sciences participatives ? Vous avez envie d'apporter votre pierre à l'édifice de la connaissance de la faune et de la flore ? SIRFF est fait pour vous !**

En 2015, trois sessions de formation ont été organisées pour les adhérents. D'autres sessions seront organisées en 2016.

## Nos actions en faveur du développement durable

### Accompagnement des démarches Agenda 21

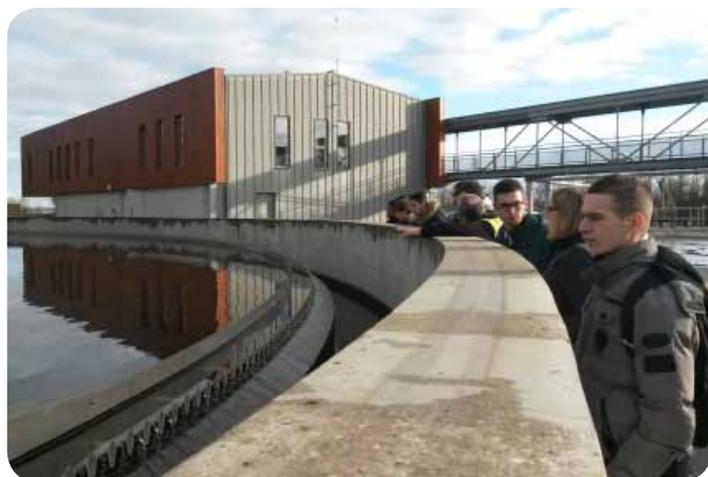
#### *Agenda 21 scolaire des lycées en région Centre-Val de Loire*



L'agenda 21 scolaire est un projet d'établissement qui intègre le développement durable à tous les niveaux d'actions. Véritable outil pédagogique pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, sa démarche concertée permet l'implication de tous les acteurs de l'établissement (professeurs, élèves, parents d'élèves, personnels administratifs et techniques, collectivités et associations,...).

La réalisation d'un **état des lieux** sur le développement durable dans l'établissement sert ensuite de base à l'élaboration d'un **plan d'action** recouvrant les différentes thématiques environnementales et sociales identifiées comme pertinentes pour l'école, le collège, ou le lycée qui mène ce projet.

A l'initiative de la Région et du Graine Centre et ce depuis 4 ans, Loiret Nature Environnement est engagée dans ce projet et accompagne des **lycées du Loiret** dans la mise en place d'un **Agenda 21 scolaire**. Ainsi LNE aide les établissements engagés à mettre en place la démarche, en utilisant des méthodes participatives vis-à-vis des acteurs de l'établissement.



Visite de la STEP de la Source avec les lycéens © LNE

Notre association, après avoir travaillé avec le lycée Benjamin Franklin d'Orléans et le lycée agricole de Beaune la Rolande, a accompagné en 2014 et 2015, le **Lycée Professionnel Jean Lurçat de Fleury-les-Aubrais**.

Ce projet a débuté avec la réalisation d'un diagnostic sur le développement durable dans l'établissement avec l'appui des éco-délégués élus parmi les lycéens. Ce travail préliminaire a ensuite permis la définition d'actions à mettre en œuvre pour, entre autres, améliorer la gestion de l'eau, pour réduire la quantité de déchets et améliorer leur tri, ou encore pour améliorer le « vivre ensemble » au lycée.

Cet accompagnement s'est achevé en juin 2015 avec l'adoption d'un programme composé de 26 actions. Il est par exemple prévu d'effectuer des travaux dans les ateliers pour récupérer l'eau utilisée grâce à un cycle fermé et ainsi réduire de 25% la consommation d'eau de l'établissement.



Remise officiel du rapport © LNE

### *Expérimentation de démarches DD pour les petites communes*

A l'initiative de la Région et du Graine Centre, une **expérimentation** a été lancée fin 2013, pour travailler sur des **démarches de développement durable dans les petites communes** (moins de 1500 habitants).

Ce projet baptisé « Implication des habitants d'un territoire dans une démarche de développement durable » est porté en région par quatre associations, dont Loiret Nature Environnement.

Dans le Loiret, notre association a accompagné, pendant 2 ans, la commune de **Mézières-lez-Cléry** (800 habitants) qui s'est associée à la commune voisine de **Mareau-aux-Prés** pour élaborer un plan d'action participatif de leur Agenda 21 intercommunal. Avec cette expérimentation, les deux communes souhaitaient permettre aux habitants de s'approprier la démarche en participant à **l'élaboration et à la mise-en-œuvre du plan d'action issu de l'Agenda 21**.

Dans le cadre du projet d'expérimentation, nous avons apporté notre soutien méthodologique et technique. Ce travail, principalement d'animation du groupe constitué d'habitants et d'élus, a permis la concrétisation de **nombreuses actions de sensibilisation**.

L'exposition « Dans mon jardin... » a permis aux habitants des deux villages de présenter des pratiques

respectueuses de l'environnement et favorisant la biodiversité.

La création d'un guide sur les déchets a permis d'informer les habitants sur les solutions locales de recyclage : il présentait des conseils pour redonner une nouvelle vie à certains objets, réduire les déchets (stop pub, compost, louer au lieu d'acheter,...) et mieux trier ceux qui resteraient à mettre à la poubelle.

LNE a également animé des séances de sensibilisation à la nature et à l'environnement pour les plus jeunes avec des interventions à l'école de Mézières-lez-Cléry, lors des temps d'accueil périscolaires, pour réaliser un hôtel à insectes.

Des conférences et des sorties naturalistes à la réserve de Saint-Mesmin ont aussi été organisées.



Quelques actions menées dans le cadre du projet :  
Visite à la réserve de St-Mesmin (1), réalisation d'un hôtel à insectes (2)

© LNE

## La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

La Région a soutenu en 2015 la formation des associations du réseau FNE-Centre-Val de Loire pour pouvoir accompagner des entreprises (PME) dans la mise en place de démarches RSE.

La RSE se définit autour de **7 questions centrales** :

- la gouvernance de l'entreprise,
- le respect des droits de l'Homme,
- les relations et les conditions de travail,
- le respect de l'environnement,
- la loyauté des pratiques et l'éthique de l'entreprise,
- les questions relatives aux consommateurs,
- l'insertion dans la communauté locale.

Une formation a eu lieu en janvier 2015, des outils et documents de travail ont ensuite été élaborés et utilisés lors d'un test croisé entre associations. Ainsi, Eure-et-Loir Nature est venu évaluer LNE sur ses pratiques et nous avons procédé à l'évaluation de Perche Nature.



Un test en entreprise nous a ensuite permis de valider ces outils.

LNE a travaillé à cette occasion, à partir de fin 2015, avec l'entreprise Valembal basée à Saint-Cyr-en-Val qui produit des sacs en polyéthylène pour l'industrie (pharmaceutique, cosmétique, automobile...) et des sacs isothermes pour la grande distribution.



## Le défi des Familles à énergie positive

Le défi organisé par PrioriTerre en collaboration avec l'ADEME, la Région Centre-Val de Loire, l'Espace Info Energie, le Graine Centre et LNE, a réuni en 2015, 97 familles du Loiret.

Le principe est simple : des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur territoire (quartier, commune, département, etc.) et concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique... Ceci en modifiant simplement leurs comportements (pas d'investissements permis pendant le concours).

Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins **8% d'économies d'énergie** par rapport à l'hiver précédant le concours. C'est le progrès global de l'équipe qui est comptabilisé : chacun fait profiter ses coéquipiers de ses trucs et astuces.

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, LNE a relayé le Défi auprès de ses adhérents et a participé aux différentes manifestations (événement de lancement, de mi-parcours, de clôture). Nous assurons aussi le suivi et l'accompagnement des équipes en leur proposant des animations pour aller plus loin dans leurs connaissances sur les économies d'énergie.

En 2015, l'objectif de réduire sa consommation d'énergie de 8% a été mission réussie pour la quasi-totalité des 14 équipes accompagnées par LNE et l'Espace Info Energie, puisque nous avons enregistré une baisse moyenne de 11%, et même de 16% pour leur consommation d'eau.



## Quatre nouveaux Car à Pattes dans le Loiret



LNE, dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME, a accompagné des projets de création de lignes de mobilités scolaires.

**Quatre Car à Pattes** ont vu le jour à Dordives, Mareau-aux-Prés, Mézières-lez-Cléry et Orléans. Au total, ce sont une cinquantaine d'enfants qui vont maintenant à l'école à pied ou à vélo, accompagnés par des parents volontaires le long d'un itinéraire aux arrêts et horaires fixes.

Enfin, LNE a également organisé une rencontre régionale des acteurs du réseau Car à Pattes qui s'est tenue le 17 juin 2015 à Orléans.



**Car à Pattes de Mareau-aux-Prés**  
© La République du Centre - PL



**Car à Cycles de Mézières-lez-Cléry**  
© La République du Centre - DP



**Car à Bosses d'Halloween à Dordives**  
© B. Mennesson

## Nos actions de sensibilisation

### Les animations en milieu scolaire

L'éducation à l'environnement et au développement durable - de la maternelle au lycée, ainsi qu'en centres de loisirs plus ponctuellement - est assurée sur l'ensemble du département par notre équipe de 3 animateurs professionnels.

Partenaire agréé par l'Éducation Nationale, Loiret Nature Environnement est aussi adhérente du GRAINE Centre et signataire du Référentiel régional de qualité de l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire pour le jeune public.



Au total sur l'année 2015 ce sont plus de **6 700 enfants** qui ont été sensibilisés sur l'ensemble des thématiques naturaliste (y compris sur la réserve naturelle) et environnementaliste : biodiversité, écocitoyenneté, déchets, eau, air, changement climatique et pesticides.

### Les conférences grand public

Dans le cadre des soirées du développement durable organisées par l'association, cinq conférences ont été programmées sur l'année 2015.

Cette programmation a été réalisée en partenariat avec le Muséum d'Orléans.

**Les thèmes proposés étaient les suivants :**

- **Les poissons migrateurs de Loire** – 19 mars 2015 – 48 personnes
- **Une histoire des fleurs** – 16 avril 2015 – 20 personnes
- **Nos abeilles en péril** – 4 juin 2015 – 65 personnes
- **L'herbivore, espèce clef de voute de la biodiversité** – 11 septembre 2015 – 45 personnes
- **Faire face au changement climatique demain dans nos territoires** – 10 décembre 2015 – 35 personnes

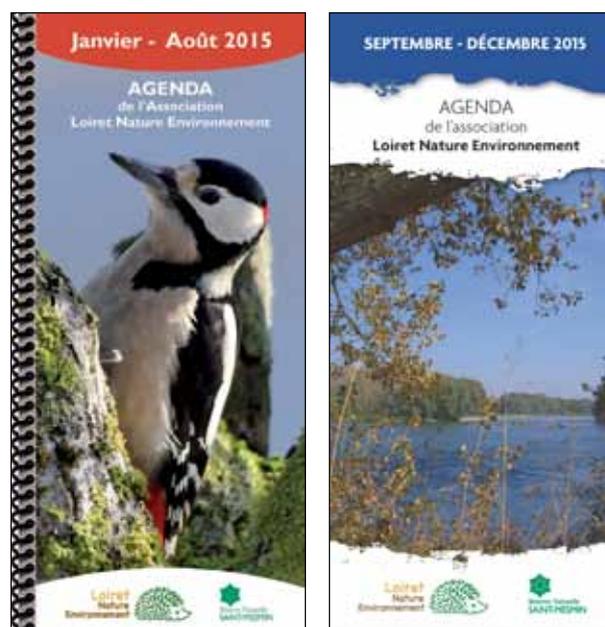
Des affiches annonçant les conférences sont réalisées pour être affichées dans divers lieux publics et également adressées par voie électronique à nos adhérents, ainsi qu'à la presse avec l'envoi de communiqués de presse.

Les conférences sont bien évidemment incluses dans l'agenda de l'association, une parution semestrielle éditée à 3000 exemplaires.



Cet agenda regroupe, outre le programme des conférences, l'ensemble de nos activités, sorties à destination du public, ateliers, réunions de nos groupes thématiques...

Deux agendas ont ainsi été diffusés à partir de janvier 2015 et septembre 2015 (sous une nouvelle présentation), à nos adhérents, lors de diverses manifestations (Festival de Loire, Salon Terre Naturelle...), ainsi qu'aux communes et aux offices du tourisme du Loiret.



Ancienne et nouvelle maquette

## Les sorties « nature »

Les sorties organisées par notre association ont une vocation pédagogique et répondent au besoin du public de mieux connaître et comprendre les enjeux de la protection de la biodiversité. Elles sont gratuites et ouvertes à tous.

Hors Réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin, où l'association Loiret Nature Environnement - gestionnaire du site - assure également des animations, 45 sorties grand public ont été programmées en 2015 sur l'ensemble du département du Loiret.

Ces sorties à la découverte des oiseaux, des mammifères, des champignons, des plantes ou des fossiles sont suivies en moyenne par une quinzaine de personnes et assurées, pour l'essentiel, par les bénévoles des différents groupes thématiques de l'association : groupe ornithologie, groupe botanique, groupe géologie, groupe mycologie ...

Enfin, dans le cadre de l'opération Objectif zéro pesticide, nous assurons également dans chaque

commune engagée dans la démarche, des sorties « Découverte des herbes folles » pour démystifier les « mauvaises herbes » et découvrir leurs intérêts alimentaires, médicinaux et artisanaux.

Toutes ces sorties sont inscrites dans notre agenda semestriel. Par ailleurs, chaque sortie fait l'objet d'un communiqué de presse à l'attention de la presse locale et est annoncée via le "Mémo de la semaine".



**Sortie "Découverte des herbes folles"**  
© La République du Centre

## Les ateliers « Tous au jardin »

Cinq ateliers pour expérimenter des techniques de jardinage au naturel ont été proposés au jardin pédagogique de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Orléans.

Ces temps forts, suivis de troc aux plantes en fin de matinée, nous ont permis d'accueillir près de 50 personnes :

- Samedi 14 mars : Différents aménagements pour l'eau au jardin (bassin, mare...).
- Samedi 18 avril : Economiser l'eau au jardin.
- Samedi 23 mai : Les potions du jardin et autres recettes de purins...
- Samedi 3 octobre : Pourquoi couvrir son sol en hiver ?
- Samedi 14 novembre : A vos plantations.



**Atelier au jardin de la MNE**  
© La République du Centre

## Les salons

- Comme chaque année, l'association, avec l'aide de ses bénévoles et ses salariés, tenait un stand important lors du Salon Terre Naturelle qui s'est déroulé en octobre 2015 au Parc des expositions d'Orléans.
- En revanche, pas de salon du champignon en 2015 qui passe en version biennale. Rendez-vous est pris en 2016 !

## La Consultation sur l'eau

Une consultation du public a eu lieu de décembre 2014 à juin 2015 à propos du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin Loire-Bretagne. LNE a relayé cette consultation par de nombreuses actions pour inciter à y participer (ateliers au jardin, sorties au fil de l'eau, exposition et visites avec des lycéens...).

Parmi ces actions, deux **jurys citoyens** ont notamment été organisés à Orléans et à Gien.

19 volontaires, de profil, âge et situation professionnelle variés, ont pu bénéficier d'informations sur différents thèmes liés à l'eau (gestion de l'eau en France, préservation des milieux aquatiques, sécheresses et adaptation au changement climatique ou encore la prévention du risque d'inondation).

Elles ont ensuite rédigé un avis collectif sur ces sujets.

Ces citoyens ont pu présenter ces deux avis à l'Agence de l'Eau en présence de Marc Gutton, son Directeur Général.

Au total, l'Agence de l'Eau a pu collecter 5000 avis dont 4200 venant des habitants du bassin. Ces avis ont été analysés et des modifications ont pu être apportées au SDAGE, dont la version finale a été adoptée le 5 novembre 2015 par le comité de bassin ; il est entré en vigueur en 2016 pour une durée de 5 ans.



Restitution des avis citoyens à l'agence de l'eau en avril 2015 © LNE



# La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin

## Un nouveau plan de gestion pour la réserve naturelle



Lors de l'Assemblée générale de 2015 nous venions de terminer l'évaluation du plan de gestion de la période 2010-2014. Au cours de l'année 2015, nous avons travaillé sur le nouveau plan de gestion qui concerne les cinq ans à venir. **Qu'est-ce qu'un plan de gestion ?** c'est un document important qui doit être rédigé par l'organisme gestionnaire et qui guide la vie et les activités de la réserve pendant sa durée. Il est réalisé en étroite concertation avec tous les acteurs du territoire (Etat, élus, scientifiques, usagers, acteurs économiques...).



Le plan de gestion  
2016-2020

Le plan de gestion fait tout d'abord le **diagnostic de la réserve** sous tous ses aspects : géologie, habitats naturels, espèces végétales et animales qui y vivent. Il précise leur valeur patrimoniale et analyse le contexte général de la réserve naturelle. Tous ces éléments permettent de définir les enjeux et les objectifs de la réserve. Dans sa partie plus opérationnelle, le plan de gestion indique **les actions à mettre en œuvre** pour atteindre les objectifs fixés, et les moyens d'évaluer la gestion menée.

Afin de faire participer toutes les personnes qui se sentent impliquées ou intéressées par la vie de la réserve, plusieurs groupes de travail se sont réunis. Ces volontaires, qui avaient déjà apporté leur contribution à l'évaluation, ont continué à s'impliquer sur le nouveau plan de gestion.

Le premier groupe était interne à notre association, constitué d'administrateurs de LNE et de bénévoles s'intéressant et participant aux actions de la réserve. Les membres de ce groupe se sont réunis à la MNE en mai et ont apporté leurs réflexions, remarques et suggestions sur la réserve et sa gestion.

Un autre type de concertation, extérieure à notre association, a été mis en place par l'administration auprès des acteurs du territoire de la réserve. Des membres du Comité consultatif de gestion ont été sollicités et se sont réunis à la DREAL pour donner leur avis. Enrichis par cette concertation, les documents préparés par l'équipe salariée ont abouti à un plan de gestion très complet.

Les discussions issues des groupes de travail ont mis en évidence des points importants faisant consensus et situent ce deuxième plan de gestion dans la continuité du précédent. Les objectifs prioritaires restent inchangés, notamment ceux qui s'intéressent à la conservation et à la connaissance du patrimoine naturel : conserver la mosaïque des habitats caractéristiques de la Loire, approfondir la connaissance du patrimoine de la réserve naturelle, mieux connaître le fonctionnement du fleuve afin d'orienter les interventions. Pour des raisons pratiques, les objectifs à long terme, au nombre de sept dans le premier plan de gestion, ont été limités à cinq dans la présente version par le jeu de regroupements d'objectifs (par exemple la fusion des objectifs relatifs à la conservation). Les choix stratégiques restent cependant inchangés. De la même façon, le nombre d'opérations a été réduit. Il ne s'agit pas d'une baisse d'activité mais de regroupements d'opérations afin de simplifier le document et de faciliter l'évaluation future.

Le nouveau plan de gestion a été présenté et validé par le Conseil scientifique de la réserve, puis par le Comité consultatif de la réserve. Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel a ensuite donné son accord. Le document doit être approuvé par le Préfet début 2016. En conséquence, notre association est reconduite pour cinq ans dans sa mission de gestionnaire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.

## Un nouveau sentier de découverte sur la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Le projet de sentier pédagogique de la Croix de Micy est maintenant une réalité. Il remplace un sentier aménagé en 1994 avec une classe de la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, qui avait beaucoup vieilli.

Le parking de la Pointe de Courpain est un lieu très apprécié qui permet de rejoindre à pied la confluence du Loiret et de la Loire vers l'aval.

Ce site concentre de nombreux atouts. En effet, le parcours permet au promeneur de découvrir sur une courte distance une véritable mosaïque de milieux naturels caractéristiques de la réserve naturelle de Saint-Mesmin : prairie, fruticée, ripisylve, îles et îlots... L'enjeu de sensibilisation est important pour la réserve naturelle et ce site possède de nombreuses espèces ou milieux naturels qui peuvent être valorisées auprès de différents publics. Le nouveau sentier de découverte de la faune et de la flore ligériennes au bord de la Loire, qui se parcourt sur une boucle d'environ 1,5 km, est constitué de 14 éléments de mobilier, informatifs et ludiques. L'objectif est de faire découvrir les richesses de la nature, même ordinaire, en présentant des espèces souvent mal-aimées, telles que la ronce, l'ortie,

le lierre... ou des espèces emblématiques de la Loire, comme le Castor, la Loutre, ou les Sternes. Ce sentier pourra être librement emprunté par les visiteurs venus de l'agglomération orléanaise. Il servira également de support pour les animations avec un public scolaire ou familial, sorties organisées par l'équipe de la réserve naturelle.



Double trièdres © D. Hemeray

## Le Festival de Loire 2015

Pour sa septième édition, le Festival de Loire a encore été un grand succès. La réserve naturelle était à l'honneur sur le stand de l'association. Cette manifestation, incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à la Loire, a mobilisé du mardi 22 septembre, jour de l'installation, jusqu'au dimanche soir fort tard, les salariés de l'association, mais aussi de très nombreux bénévoles qui ont permis de tenir le stand pratiquement sans discontinuer. Comme à chaque fois, des animations pour les enfants ont été proposées dans la journée, et des activités grand public en soirée et le week-end. Sans parler du coin lecture qui a encore bien fonctionné, avec l'aide de la librairie Passion Culture. Sur les quelque 500 000 visiteurs du Festival, plusieurs centaines de personnes se sont arrêtées à notre stand pour regarder, s'informer questionner, discuter, prendre rendez-vous, etc.



Coin lecture © D. Papet

## L'opération de suivi scientifique BIOMAREAU repart pour une nouvelle phase

Localisé sur la commune de Mareau-aux-Prés, le projet BioMareau a pour objectif de suivre différents aspects de la biodiversité avant et après les travaux d'arasement d'une barre sédimentaire réalisés par l'Etat en 2012. En résumé, la biodiversité a été remise à zéro et le projet BioMareau a pour but de comprendre comment fonctionne la dynamique de recolonisation à partir de flux de populations provenant des autres îlots et des rives de la Loire. C'est une étude multidisciplinaire rassemblant chercheurs, ingénieurs et techniciens sur un site atelier de Loire moyenne portant sur plusieurs composantes de la biodiversité.

L'année 2015 a été une année de transition et de prolongement de la première phase qui n'était financée que sur 3 ans. Les premières années ont été marquées par des niveaux irréguliers de la Loire qui ont perturbé les activités scientifiques par des crues estivales recouvrant les îlots au cœur de l'été. Contrairement aux années précédentes, l'étiage de 2015 a été bien marqué, et ce dès le milieu du printemps, ce qui a permis à une petite colonie de Sternes naines de s'installer et de nicher pour la première fois depuis le début du programme. De la même façon, de très nombreux semis de Peuplier noir ont pu germer sur le sable humide des îles.

Afin de réaliser une couverture photographique du site vu du ciel, le survol du site en ULM a été réalisé en cette période d'étiage.

### La gestion des milieux naturels

Imminente depuis plusieurs années, la signature d'une convention de gestion avec RTE (le Réseau de Transport d'Electricité) a été enfin signée au début de l'été. RTE prend donc à sa charge le financement des travaux d'entretien de la végétation sous ses lignes à haute tension qui passent au-dessus de Courpain. L'entretien de ces espaces est donc garanti pendant trois ans (renouvelables) avec des modalités favorables à la diversité végétale, tout particulièrement à des raretés comme la Gagée des prés qui pourra continuer à se développer.

Nous avons également renouvelé la convention qui permet au centre équestre de Montauban de mettre des chevaux à pâturer sur les terrains nous appartenant à proximité de la Croix de Micy.

La comparaison de photos aériennes reste un moyen très intéressant et peu onéreux pour comprendre l'évolution des milieux naturels et de la végétation.

Une réunion finale de restitution de l'ensemble des données collectées en 3 ans a eu lieu sous forme de colloque le 17 juin 2015 à l'INRA. De nombreux partenaires scientifiques, techniques et financiers y ont participé. Constatant que la recolonisation de l'île par les végétaux et les animaux ne fait que débiter et qu'il reste encore beaucoup de travail pour comprendre les mécanismes qui entrent en jeu, un dossier de demande de financement d'un programme BioMareau 2 est en cours d'instruction. La coordination de ce beau projet qui pourrait être prolongé de trois ans est faite par Marc Villar, directeur de recherche à l'INRA d'Orléans Val de Loire.



Les îles de Mareau-aux-prés © D. Hemeray

Enfin, la rareté des crues de la Loire ne permet pas à l'annexe hydraulique de la Croix de Micy d'être en eau suffisamment longtemps pendant la période printanière de la reproduction du Brochet. Des travaux d'approfondissement de la frayère, réalisés avec une mini pelle, devraient favoriser l'enneigement du secteur à des débits relativement modestes et donc favoriser la reproduction des poissons.



Travaux dans l'annexe hydraulique © D. Hemeray

## Les activités d'accueil et de pédagogie

Considérées comme non prioritaires par notre ministère de tutelle qui ne les finance pas, ces activités nous semblent pourtant indispensables pour que le public s'approprie la réserve, en comprenne le rôle et les règles. Comme chaque année, nous avons fait de nombreuses sorties sur le terrain avec des classes et quelques interventions en salle. En amont de chaque intervention, nous devons faire connaître notre offre, prendre contact avec les enseignants ou les responsables de groupes, organiser les modalités de l'intervention et préparer le contenu pédagogique, y compris créer parfois de nouveaux supports ou outils pédagogiques.

Dans le but de faire découvrir la réserve naturelle à un public renouvelé, 20 sorties programmées dans l'agenda largement diffusé ont permis de sensibiliser plus de 600 participants. Trois conférences ont également été organisées en 2015 à la demande d'associations s'intéressant à la nature.

Une mention particulière pour la conférence des Naturalistes chapellois qui ont su attirer plus d'une centaine de personnes sur un thème qui a toujours du succès : les oiseaux.

L'équipe de la réserve naturelle a également tenu des stands lors de 3 manifestations locales :

- au printemps à Chaingy lors de la Foire horticole,
- lors de la journée portes ouvertes de la Maison familiale rurale de Chaingy,
- lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants de Chaingy qui ont ainsi pu apprendre qu'une réserve naturelle se trouvait sur leur commune.

Deux événements inhabituels se sont déroulés au cours de l'été. Tout d'abord dans le cadre de l'opération de sciences participatives « Vigie-flore », coordonnée par le Muséum national d'histoire naturelle, les rencontres interrégionales ont eu pour cadre la réserve naturelle de Saint-Mesmin pour une journée d'échanges pratiques et théoriques sur le terrain. Ensuite au cours de son congrès annuel qui s'est tenu à Orléans, l'Association des professeurs de biologie-géologie est venue visiter la réserve naturelle à Mareau-aux-Prés. Les échanges ont porté principalement sur les suivis scientifiques mis en place et les questions liées au milieu aquatique.



Animation à Mareau-aux-prés © S. Robert



Journée "Vigie-flore" © D. Hemeray

## Le programme « Pesticides, comment s'en passer ? »

Le programme « Pesticides, comment s'en passer ? » est décliné en deux actions principales, complété par deux événements :



- Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages
- Défi « Mon jardin au naturel »
- Bienvenue dans mon jardin au naturel
- Concours « Artistes en herbes : des expos poussent dans mon quartier »

Au total, en 2015, c'est une quinzaine de collectivités ou de structures qui ont été accompagnées par notre association et notre partenaire technique, la Fredon Centre-Val de Loire. Des animations à destination des habitants, des écoles et différents usagers ont été proposées tout au long de l'année.

A noter que **l'année 2015 a été marquée par une forte évolution réglementaire**. En effet, 10 ans après le lancement de notre action « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages », nous nous réjouissons de l'adoption en lecture définitive par l'Assemblée Nationale, le 22 juillet dernier, de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Elle modifie plusieurs points de la loi Labbé du

6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national et avance de 3 ans les échéances initialement proposées.

Elle prévoit notamment l'interdiction d'usage par les personnes publiques (collectivités) qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2017 et concernera l'entretien des promenades, forêts, voiries et espaces verts accessibles ou ouverts au public.

Du côté, des jardiniers amateurs : dans un premier temps, les pesticides destinés à un usage non professionnel ne seront plus en vente libre à partir de 1er janvier 2017. Ils seront uniquement accessibles après les conseils d'un vendeur. Dans un second temps, la vente des pesticides sera interdite aux particuliers au 1er janvier 2019. Compte tenu du délai nécessaire pour réorganiser leur surface de vente, les distributeurs devront lancer un programme de retrait de la vente en libre-service des produits dès 2016.

Cependant, les pesticides utilisés en zones non agricoles représentent moins de 10 % des substances utilisées en France ! Nous nous interrogeons également sur le maintien des aides, sachant que l'absence d'accompagnement laissera les communes un peu plus démunies pour opérer les changements de leurs pratiques. Le regard des habitants devra nécessairement changer et très rapidement !

### Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages



L'action « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est un dispositif d'accompagnement des gestionnaires d'espaces publics (les collectivités territoriales notamment) qui ne veulent plus utiliser de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts. La mise en place concrète de cette opération consiste à leur apporter une aide, sur les plans technique et de la communication.

### **Accompagnement proposé aux nouvelles communes signataires**

Notre partenaire, la FREDON\* Centre-Val de Loire se charge d'apporter une aide sur le plan technique, adaptée à la commune : diagnostic des pratiques phytosanitaires et élaboration d'un plan de réduction des pesticides, suivi phytosanitaire du quartier pilote choisi par la commune pour expérimenter les alternatives aux pesticides, conseils et propositions en fonction des problèmes rencontrés.

\*Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Loiret Nature Environnement propose une aide sur le plan de la communication à destination du grand public et des écoles pour augmenter l'acceptation des herbes spontanées et valoriser la démarche des communes. Plus précisément, Loiret Nature Environnement propose aux communes signataires : des animations avec les scolaires et le grand public, des sorties à la découverte des herbes folles, des conférences, des interventions lors des manifestations locales, des articles pour le bulletin municipal, la mise à disposition d'outils de communication (expositions, brochures, plaquettes, etc.) spécifiquement acquis ou réalisés.

En 2015, deux nouvelles communes se sont engagées en signant la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages », Germigny-des-Prés et Saint-Benoit-sur-Loire ; trois communes (Beaugency, La Bussière, Adon) ont bénéficié, elles, de leur seconde année d'accompagnement.



**Germigny-des-Prés**  
Signature officielle lors du troc jardin (19/04/2015) © LNE

En fin d'année, les communes de Saint-Jean de Braye et Courcelles ont confirmé leur engagement, leur accompagnement se déroulera sur l'année 2016. Ainsi, fin 2015, ce sont **30 communes qui sont engagées dans l'action** sur le département du Loiret avec notre appui en matière de communication et de soutien technique.

Au niveau régional, l'opération a dépassé le cap des 140 communes engagées dans la démarche. NB : Sur le Loiret, 2 communes supplémentaires sont engagées avec Sologne Nature Environnement. <http://sologne-nature.org/action/objectif-zero-pesticide/zero-pesticide>

Afin de valoriser les essais techniques pour la végétalisation de certains espaces publics initiés en

2013/2014, des panneaux spécifiques ont été réalisés. 2 types de panneaux (l'un horizontal et l'autre vertical) ont été mis à disposition des communes. Une journée technique portant sur la « végétalisation des espaces publics en milieu urbain » a également été proposée aux communes signataires le 29 septembre 2015.

Au cours de l'année 2015, un recueil technique sur l'utilisation des paillages a été élaboré par la Fredon Centre-Val de Loire à destination des communes.



**Les deux modèles de panneaux pour les espaces végétalisés**

### Démarches auprès des communes non engagées

En 2015, nous avons été sollicités par une dizaine de communes qui ont exprimé leur intérêt pour notre programme. Ainsi, nous avons rencontré les communes de Mareau-aux-prés, Marcilly-en-Vilette, Coullons, Fay-aux-Loges, Sully-sur-Loire, Briare, Dordives, Pithiviers, Outarville, Châteaurenard, Neuville-aux-Bois. Nous espérons pouvoir concrétiser une partie de ces contacts dans le courant de l'année 2016.

Nous avons également participé à trois journées de présentation de l'opération auprès d'une centaine de communes du département, au total :

- Deux journées techniques à l'initiative de la SHOL du Loiret le mardi 31 mars 2015 à Ferrières-en-Gâtinais et le jeudi 2 avril 2015 à Orléans sur le thème « Concevoir, entretenir, embellir le paysage des villes et villages »
- Une journée de sensibilisation « Ecophyto et collectivités dans le Loiret » le 6 octobre 2015 à Ingré à l'initiative de notre fédération régionale FNE Centre-Val de Loire.

### **Sensibilisation des autres gestionnaires de l'espace public**

Loiret Nature Environnement souhaite sensibiliser plus largement l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires en zones non agricoles, notamment les gestionnaires d'espaces publics tels que le Conseil Départemental et le Sictom de Châteauneuf-sur-Loire.

Suite à l'accompagnement du Conseil Départemental en 2013/2014, au sein d'établissements tests, tels que les collèges et les châteaux, le service des routes et de

nouveaux collèges ont été accompagnés en 2015. Pour appuyer concrètement le changement des pratiques, nous avons également proposé des essais techniques pour végétaliser certains espaces.

L'accompagnement du Sictom de Châteauneuf-sur-Loire s'est concrétisé par un diagnostic des pratiques d'entretien et par des animations sous forme de stands d'information en déchèteries en juin et septembre.



**Implantation de panneaux dans les collèges et les établissements gérés par le CD45**



**Essai de végétalisation (Collège Clos-Ferbois de Jargeau) © LNE**

### **Animation du projet**

Le site Internet :

<http://www.loiret-nature-environnement.org/zero-pesticide> a été mis à jour régulièrement au cours de l'année 2015. L'opération a bénéficié de près d'une soixantaine de couvertures médiatiques recensées principalement dans les médias locaux et dans les bulletins municipaux des communes engagées.

L'usage de la liste de diffusion a été élargie aux partenaires et financeurs du programme. Elle compte une centaine de membres.

Les différentes étapes de la réalisation du projet ont été validées au niveau du groupe thématique « zéro pesticide » constitué d'adhérents bénévoles, puis au niveau du comité de pilotage du projet rassemblant les partenaires de l'opération. Les deux comités de pilotage annuels se sont tenus le 12 mars 2015 à La Ferté-Saint-Aubin et le jeudi 15 octobre 2015 à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

## Le défi « Mon jardin au naturel »



Le défi « Mon jardin au naturel » vise à prolonger, pour les communes déjà signataires de la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages », leur démarche de préservation de la santé et de l'environnement. L'objectif est ici d'encourager les habitants de ces communes à entretenir leurs jardins sans désherbant ni autre pesticide de synthèse, et sans engrais chimiques nocifs pour la santé et l'environnement, afin de développer des jardins favorables à la santé humaine et à l'environnement. L'accent est également mis sur une vision des jardins « vivants » considérés comme lieux de convivialité et de partage d'expériences. Les jardiniers amateurs bénéficient de séances thématiques d'animation sous forme d'ateliers (présentation des techniques alternatives notamment) et reçoivent également des outils de communications adaptés (jardifiches notamment...).

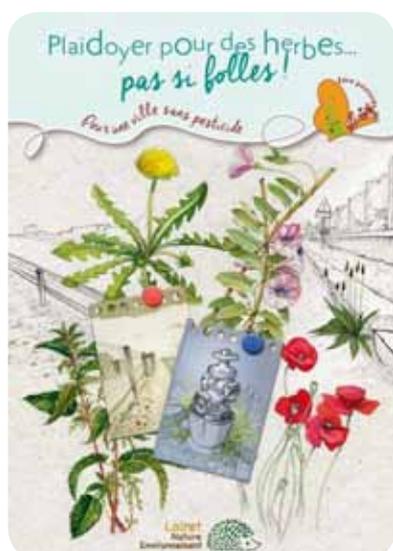
En 2015, six communes (Boigny-sur-Bionne, La Chapelle-Saint-Mesmin, Semoy, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Ingré) ont poursuivi l'accompagnement pour sensibiliser les jardiniers amateurs.

76 personnes au total ont répondu au questionnaire distribué lors de manifestations organisées par les communes. Le questionnaire était également disponible en ligne sur notre site Internet : <http://www.loiret-nature-environnement.org/zero-pesticide/defi-jardin-naturell>.

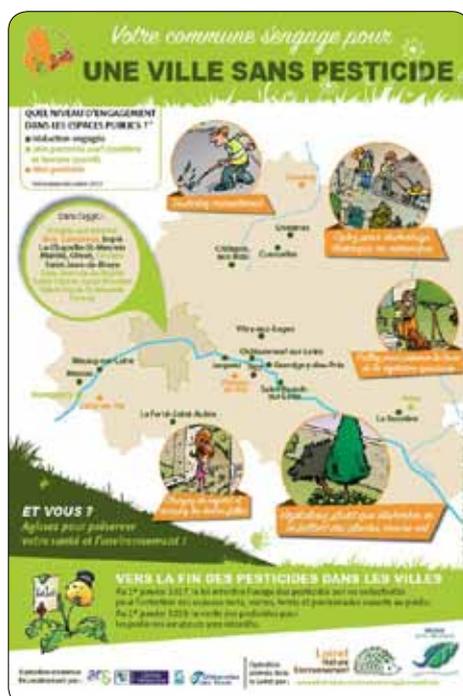
### Edition d'outils

Nous avons édité un livret sur le thème des plantes sauvages, intitulé « **Plaidoyer pour des herbes... pas si folles !** ». Cette brochure de 28 pages est destinée à sensibiliser le grand public à la présence des plantes sauvages en ville afin de réconcilier le citoyen avec les plantes adventices. 8 pages de jeux et d'activités dans la partie centrale sont consacrées aux enfants. Cette brochure est disponible en téléchargement sur notre site internet : <http://www.loiret-nature-environnement.org/zero-pesticide/outils/brochures.html>.

Nous avons réalisé un nouveau poster destiné à compléter les expositions existantes. Il présente la carte des communes engagées et leur "niveau" d'engagement. Enfin, l'autocollant « Stop aux pesticides », qui était épuisé, a été réédité à 1 000 exemplaires.



Nouvelle brochure parue en 2015



Panneau d'exposition présentant les communes engagées dans l'opération



Réédition de l'autocollant « Stop aux pesticides »

## « Artistes en herbes : des expos poussent dans mon quartier »



L'événement-concours « Artistes en herbes, des expos poussent dans mon quartier » a été lancé afin de favoriser la connaissance des plantes sauvages spontanées, dites « mauvaises herbes », et d'encourager leur acceptation par la population.

Au début du mois de février 2015, l'appel à projets a été lancé par courrier à une base de contacts établie spécialement pour cette action ainsi que via plusieurs réseaux comme les sites Internet de partenaires, communes ou encore celui de LNE. Pour chacun des groupes, un livre et 2 demi-journées d'animation ont été offertes en guise de formation et d'accompagnement. Nous envisagions de mobiliser 10 groupes au maximum. L'action s'est étalée sur 5 mois, jusqu'en juillet.

Sept groupes, implantés sur 5 communes différentes, se sont finalement inscrits. Les groupes participants ont réalisé, sur l'espace public à la manière du « street-art », une œuvre artistique et éphémère mettant en scène les végétaux poussant sur les trottoirs de la ville : tag végétal, exposition photos, Land'art à thème...

Les groupes ont exposé leur œuvre sur l'espace public entre 3 jours et 1 mois. Nous avons réalisé des affiches permettant d'expliquer aux passants qui découvrent l'œuvre, le cadre dans lequel elle a été réalisée et les incitant à voter. A la suite de la présentation, chaque réalisation a été publiée sur notre site Internet et les internautes ont pu voter pour leur projet préféré permettant à 3 groupes de remporter des récompenses. Leurs initiatives ont mobilisé 500 votants et suscité de nombreuses visites des « œuvres ».

Groupes	Villes	Nombre de participants
Les classes de CE1-CMI et CM2 de l'école Maxime Perrard	Orléans	75
Les volontaires de l'Association Initiative Citoyenne	Orléans	20
La classe de CP de l'école Champdoux	Saint-Denis-en-Val	21
La classe de 6 <sup>ème</sup> du collège Le Pré des Rois	La Ferté-Saint-Aubin	24
La classe de CP de l'école Saint-Joseph	Châteauneuf-sur-Loire	24
Le groupe d'enfants habitué du Centre Social de la Gare	Saint-Jean-de-Braye	6
Le groupe d'adultes habitué du Centre Social de la Gare	Saint-Jean-de-Braye	9
	<b>Total</b>	<b>179</b>



Affiche de l'expo-concours



Fresque murale participative réalisée par la classe de CE1 de l'école Saint-Joseph à Châteauneuf-sur-Loire © LNE



Graffiti végétal sur le mur du Centre social de la Gare à Saint-Jean-de-Braye © LNE



L'association « Initiatives Citoyennes » située à l'Argonne (Orléans) a proposé un concours-photo © LNE

## Bienvenue dans mon jardin au naturel : 5<sup>ème</sup> édition



Le week-end portes ouvertes « Bienvenue dans mon jardin au naturel » s'est déroulé les 13 et 14 juin 2015. 36 jardiniers amateurs volontaires ont accueilli les visiteurs pour cette 5<sup>ème</sup> édition et ouvert gratuitement les portes de leur jardin, dont une dizaine de jardins inédits, non ouverts lors des précédentes éditions. A noter également la participation de plusieurs jardins partagés. Le but de cette manifestation est d'échanger sur les pratiques, les savoir-faire, les trucs et astuces du jardinage au naturel, c'est-à-dire sans pesticide, ni autre produit de synthèse.

Pour le lancement du week-end, un atelier de décoration éphémère du jardin de la Maison de la Nature et de l'Environnement avait été proposé le samedi en matinée.

Plusieurs actions de communication ont été réalisées principalement à partir de mi-mai 2015, notamment la diffusion d'un flyer (6 500 exemplaires au total diffusés

dans 100 points de dépôt), la création d'une page internet spéciale dédiée à l'opération dans la rubrique « Pesticides, comment s'en passer ? » et la diffusion de communiqués de presse. Les éléments graphiques du flyer ont été repris dans l'ensemble des supports. Par ailleurs, une carte interactive pour localiser facilement les jardins était disponible sur internet.

Des outils de communication ont été fournis aux jardiniers partenaires 1 à 2 semaines avant la manifestation pour les redistribuer aux visiteurs (notamment un assortiment d'une trentaine de brochures thématiques par jardin...) ainsi qu'une bouteille de sirop pour leur offrir un rafraîchissement. Chaque jardin était identifié par un panneau « Bienvenue dans mon jardin au naturel ». Au total, les jardins ont accueilli environ **1 200 visiteurs**.



Localisation des jardins



Jardins accueillant les visiteurs à Olivet © D. Papet.

## La vie de l'association

### Les adhérents et bénévoles de l'association

Fin 2015, notre association comptait **555 adhérents**, et de très nombreux bénévoles.



Nos apiculteurs  
© LNE



**Bénévoles LNE**  
**Un grand MERCI !**



Nos maçons  
© LNE



La participation au débat public  
© LNE

## La gouvernance de l'association et les groupes thématiques

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 15 membres élus par l'Assemblée Générale.

3 réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu durant l'année 2015 afin de donner les grandes orientations à suivre pour l'association.

Issus du Conseil d'Administration, 8 membres siègent au sein du Bureau de l'association pour traiter les affaires courantes. 15 réunions de Bureau ont eu lieu en 2015.

L'association compte aussi plusieurs groupes thématiques animés par des bénévoles dans les disciplines suivantes : ornithologie, botanique, mycologie, géologie, herpétologie et zéro pesticide.

### L'équipe des permanents

#### Mouvement du personnel

Démission de Céline COLIN, secrétaire-chargée de vie associative, en août 2015.

Embauche en CDI de Sylvaine BRETON, assistante administrative, à partir d'octobre 2015.

Fin du contrat de professionnalisation de Lénora HAMON, assistante chargée de projet jusqu'en octobre 2015.

Ces groupes se réunissent en moyenne une fois par trimestre et regroupent entre 10 et 40 adhérents.

A noter qu'en 2015, ont vu le jour **3 nouveaux groupes de réflexion** : un groupe sur la thématique **eau**, un groupe sur la **réserve naturelle de St-Mesmin**, et enfin un groupe pour organiser des **balades naturalistes** hebdomadaires.

Prolongation du CDD de Pascal VERONNEAU, chargé de mission, jusqu'en décembre 2015.

Fin de contrat de Valériane METAYER, chargée de mission, en CDD d'octobre 2014 à janvier 2015.

### Formation du personnel

Diverses formations ont été suivies par les salariés en 2015 dans le cadre de la formation continue.

Tous les salariés	Rappel 1 <sup>er</sup> secours (PSC I) et formation Sécurité	1 jour
Sandrine Poirier	Les techniques de végétalisation des espaces publics (Zéro Phyto)	3 jours
Pascal Veronneau	La Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)	2 jours
Didier Cnocquaert	Ornithologie : reconnaissance auditive	3 jours
Céline Colin	Bilan de compétences	3 jours
Damien Hémeray	Plantes invasives : reconnaissance et gestion	2 jours
Damien Hémeray	Initiation à l'ichtyologie	5 jours

### Stagiaire

- Sara ROBERT, en BTS GPN à Nogent sur Vernisson, a assuré les suivis de la flore et a testé un protocole sur le suivi des libellules rares de la réserve. Durée du stage : 4 mois. Encadrement : M. Chantereau.

- Chaque année, l'association accueille également quelques élèves de niveau 3<sup>e</sup> pour leur séquence d'observation en milieu professionnel.

### La communication

#### Lettre d'information de Loiret Nature Environnement

La lettre de Loiret Nature Environnement (8 à 10 pages) est parue à 3 reprises en 2015.

Elle contient des informations sur l'actualité de l'association et permet de maintenir un lien fort avec les adhérents.

Cette lettre d'information est adressée à tous nos adhérents, et, dans un souci d'économie de papier, cette parution est préférentiellement envoyée par email.

A noter que toutes les lettres d'info parues jusqu'à maintenant sont accessibles en ligne depuis notre site Internet :

[www.loiret-nature-environnement.org/publications.html](http://www.loiret-nature-environnement.org/publications.html)



**Le site Internet**

Le site de l'association est disponible à l'adresse : [www.loiret-nature-environnement.org](http://www.loiret-nature-environnement.org)

Il se veut une représentation aussi exhaustive que possible des activités et actualités de LNE et nécessite par là-même un très important travail de mises à jour.



Page d'accueil du site de Loiret Nature Environnement

**Le mémo de la semaine**

Le rendez-vous hebdomadaire pour tout savoir de l'actualité de la semaine et ne rien manquer comme sorties ou autres événements organisés par votre association.



## La Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE)

### Le centre de documentation et d'information de la MNE

Le Centre de Documentation, **animé par des bénévoles assidus**, est un pôle ressource important en matière d'informations naturalistes. Il comprend plus de **3300 ouvrages** ou publications et 350 supports multimédia : CD-audio, CD-ROM, VHS & DVD pour consultation sur place ou emprunt par les adhérents. Le logiciel de gestion de la bibliothèque permet, de plus, une recherche rapide et exhaustive de l'offre documentaire.

Les sujets traités concernent la botanique, l'ornithologie, la géologie, le jardin bio & Zéro Pesticide, la mycologie, les milieux humides et l'herpétologie, l'écologie (gestion des espaces naturels, l'énergie, les transports, l'habitat, la pollution, les déchets, la santé...), la mammalogie et l'entomologie.

Un rayonnage de livres pour la jeunesse traite la plupart des thèmes naturalistes et environnementaux.

### Le jardin de la MNE

L'entretien courant du jardin de la Maison de la Nature est réalisé par quelques bénévoles, tout au long de l'année, à l'occasion des chantiers « Coup de main au jardin », une matinée par mois de mars à juin, et de septembre à novembre, soit 7 matinées au total.



L'entretien du jardin de la MNE  
© La République du Centre

En 2015, nous avons prêté 200 références et enregistré 60 nouvelles acquisitions (livres, documents, dvd).

Par ailleurs, notre centre de documentation dispose d'une **photothèque** plus que conséquente avec **35 000 images** pour 60 photographes répertoriés (un grand merci à ceux qui nous transmettent leurs photos pour enrichir encore cette photothèque, nous prenons bien soin de toujours citer le photographe qui en est l'auteur).

Depuis 2014, cette photothèque est elle aussi informatisée grâce au logiciel de gestion de photographies ACDSsee et à **l'aide précieuse de nos bénévoles**. Cela nous permet d'organiser le fonds photographique selon nos besoins, de les légender, de retrouver et d'afficher les photos plus rapidement, et les cas échéant de les éditer, les corriger et de les partager à terme sur notre site internet.

De plus, dans le cadre de notre partenariat avec l'école d'horticulture d'Orléans « La Mouillère », nous avons accueilli dans le jardin de la MNE une classe de 4<sup>e</sup> pendant 6 séances. Les élèves ont participé à l'entretien du jardin, avec au menu : travail du sol, coupe d'arbres, broyage, épandage du compost...



Les élèves de l'école d'horticulture en plein travail  
© La République du Centre

## Notre participation aux commissions de concertation et au débat public

Notre association a obtenu en 2012 le renouvellement de notre agrément au titre de la protection de l'environnement dans un cadre départemental (agrément du 15/11/1978 renouvelé par arrêté préfectoral du 17/09/2012).

Loiret Nature Environnement est également habilitée

à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives départementales par arrêté préfectoral du 10/07/2012.

Par là-même, nous avons pu siéger en 2015 à de très nombreuses commissions, grâce à l'implication primordiale de plusieurs bénévoles.

### Tableau des représentations assurées dans les diverses commissions de concertation

Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes « sternes » du Loiret
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes du site des marais d'Orville et de Dimancheville
Comité consultatif site de l'étang du Puits et du canal de la Sauldre
Comité de pilotage régional du plan de restauration du balbuzard pêcheur
Comité départemental de suivi du grand Cormoran
Comité Départemental de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Nature"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Faune sauvage captive"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Carrières"
Révision du Schéma Départemental des Carrières
Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)
Commission départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF ex CDCEA)
Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs
Commission départementale d'aménagement foncier du Loiret
Comité consultatif de la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin
Comité de pilotage du site Natura 2000 « La Loire de Tavers à Belleville »
Comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de l'Essonne et vallons voisins »
Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel
Comité Local d'information et de Concertation (CLIC) PRIMAGAZ-CARGILL
Commission de Suivi des Sites (CSS) du centre de stockage de déchets non dangereux de Saint Aignan des Gués
Commission Locale d'Information (CLI) Centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly
Commission de Suivi des Sites (CSS) U.T.O.M. de Saran
Commission de Suivi des Sites (CSS) du centre de stockage de déchets non dangereux de Chevilly
Commission de Suivi des Sites (CSS) du centre de stockage de déchets de Montereau
Comité régional d'orientation et de suivi (CROS) pour le plan Ecophyto (Zones non agricoles)
Comité régional "trames verte et bleue" du Centre
Groupe de travail sur les normes environnementales européennes
Groupe régional en santé environnement
Comité des usages de l'eau
Commission locale de l'eau CLEVal Dhuy Loiret
SAGE Loiret
Comité de pilotage de l'étude du bassin d'alimentation des captages (BAC) prioritaires
Commission consultative d'élaboration du Plan de Gestion des déchets du BTP
Commission consultative du Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés PEDMA
Commission environnement des services publics de Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)
Conseil de développement du Pays Beauce-gâtinais
Conseil de développement du Pays Loire-Beauce
Conseil de développement du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire
Conseil de développement du Pays Sologne Val Sud
Conseil associatif de l'Agence d'urbanisme de l'AggLO d'Orléans
Plan de protection de l'atmosphère